



DES NORDIQUES VRAIMENT PARTIS POUR LA GLOIRE

♦ Les Nordiques de Québec ont réalisé un grand exploit, hier soir au Forum, en battant le Canadien 2-1 dans le genre de match défensif que l'équipe montréalaise avait l'habitude de gagner depuis deux mois. Les Fleurdelisés ont ainsi pris une avance de 2-0 dans la finale de la section Adams et placé les champions défendants de la Coupe Stanley dans l'eau bouillante. La série se poursuivra demain et dimanche à Québec. Si Basil McRae n'a pas eu le meilleur aux poings, hier soir, contre John Kordic, il peut toutefois se vanter d'avoir marqué le but gagnant du match. Aucun but n'avait été marqué après 40 minutes de jeu et Michel Goulet a ouvert la marque à 2:47 du troisième vingt. A mentionner par ailleurs deux superbes arrêts de Mario Gosselin aux dépens de Chris Nilan, à la 10e minute de jeu du troisième tiers, comme faits importants de la rencontre. Cette troisième période a été, de loin, la meilleure de la rencontre.



Basil McRae n'a pas chomé hier soir en se battant avec Nilan (notre photo) et Kordic... en plus de marquer le but gagnant.

Pages 2 à 8

LE SOLEIL

JEUDI 23 AVRIL 1987
QUÉBEC, 91e année, no 114

84 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$ 35¢
Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢

3 JOURS SEULEMENT
20% SUR PANTALONS
CREATIONS SUZANNE INC.
529-9757

BONNE PÊCHE!

CAHIER SPECIAL
12 PAGES



♦ Dans quelques heures, les pêcheurs pourront se lancer à l'assaut des lacs, rivières et ruisseaux pour y taquiner leurs poissons favoris. De plus, avec la température exceptionnelle que nous avons, la saison de pêche dont l'ouverture a été fixée au 24 avril devrait être bonne. Aujourd'hui, LE SOLEIL vous présente un cahier spécial de 12 pages, avec foule de conseils pour que votre équipement soit en bon état, ainsi que des trucs pour récolter de bons appâts, pour bien capter votre prise...et même des suggestions pour éloigner les moustiques qui viennent importuner les pêcheurs de juin. A tous les amateurs de ce sport, bonne lecture et bonne pêche!

Voir cahier Z dans le TABLOÏD SPORT

UNE LUTTE EN RÉGLE CONTRE LE TABAGISME

♦ OTTAWA--Nouvelle étape importante dans la lutte contre le tabagisme de la part du gouvernement fédéral. Toute publicité ou promotion du tabac deviendra interdite par la loi, alors que des mesures seront prises pour éliminer les possibilités de fumer sur les lieux de travail d'ici à deux ans.

par Pierre-Paul NOREAU

Voilà ce qu'ont annoncé hier en conférence de presse les ministres Jake Epp de la Santé nationale et du Bien-être social, Robert de Cotret du Conseil du Trésor et Pierre Cadieux du Travail.

Selon M. Epp, des mesures législatives vigoureuses s'imposent devant le peu de résultats obtenus sur la base de la coopération volontaire de l'industrie du tabac et surtout devant les conséquences sociales de l'habitude de fumer. Aussi le ministre de la Santé a-t-il choisi de déposer un projet de loi aux Communes visant à interdire toute forme de publicité et de pro-

motion des produits de tabac, pendant que ses deux collègues annonçaient des mesures restrictives par rapport aux fonctionnaires fédéraux et aux employés régis par le Code canadien du travail.

Il faut, de l'avis de M. Epp, agir de cette manière en raison de l'augmentation du nombre de fumeurs chez les jeunes adultes et plus particulièrement chez les femmes. Si la tendance continue à son rythme actuel, il se pourrait en effet que les baisses globales de vente de cigarettes soient bientôt annulées par cette nouvelle génération de fumeurs.

L'utilisation des marques de commerce ou noms de produits dans le cadre d'activités de commandite et les pratiques promotionnelles connexes par le biais de concours, coupons, remises d'échantillons, etc. seront éliminées.

Lire A-2, TABAC

AUTRES DÉTAILS A LA PAGE A-3



Le ministre Robert de Cotret, du Conseil du Trésor, à droite, et le ministre de la Santé, Jake Epp, lors de l'annonce, hier, des mesures anti-tabac.

ECONOMIE

NOTRE SERVICE POSTAL SERA «ENVAHI» PAR LE MOUVEMENT DESJARDINS

♦ La mise à la poste des 4 millions d'invitations personnalisées du nouveau programme d'assurance-vie épargne du Mouvement Desjardins donnera lieu à l'opération postale de première classe la plus considérable au Canada.

par Real LABERGE

Selon le président d'Assurance-vie Desjardins, M. Oscar Mercure, les responsables des Postes canadiennes ont notamment précisé que cette première nécessitera une période de li-

raison continue de 15 jours, à raison de 24 heures par jour.

C'est un contrat postal d'un ordre d'environ \$2 millions, dont le coût sera absorbé par Assurance-vie Desjardins.

A chacun des 4 millions de membres des caisses populaires et d'économie du Québec et de l'Ontario, le Mouvement Desjardins adressera des lettres personnelles, qui seront accompa-

Lire A-2, DESJARDINS

AUTRES DÉTAILS A LA PAGE C-1

CONSTITUTION BOURASSA VOIT «UN NET PROGRÈS» DANS L'OFFRE D'OTTAWA

♦ Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a déclaré, hier, que la dernière proposition constitutionnelle fédérale constituait «un net progrès» par rapport à ce qu'il y avait sur la table. «On va partir de moins loin pour la conférence du lac Meech. Autrement, les chances de réussir auraient été nulles», a dit le premier ministre qui se rendra, le 30 avril prochain, au lac Meech, près d'Ottawa, pour y débattre de cette question avec M. Mulroney et les autres premiers ministres provinciaux. Malgré tout, M. Bourassa ne se permet pas de crier victoire pour le Québec. Seulement deux premiers ministres du Canada anglais - MM. David Peterson de l'Ontario et Richard Hatfield du Nouveau-Brunswick - ont réagi positivement aux propositions fédérales, dévoilées hier par la Presse canadienne et d'autres médias d'information. M. Peterson a jugé que les propositions fédérales constituaient «une excellente base de discussion», tandis que M. Hatfield qualifiait la suggestion d'un droit de veto Québec-Ontario «de formule raisonnable qui représente le Canada tel qu'il est». Aucune autre province anglophone n'a immédiatement réagi aux propositions fédérales.

LES DÉTAILS ET AUTRES REACTIONS, A-4 ET A-5



M. Robert Bourassa PC

SOMMAIRE

Alain Bouchard.....	A-3
Annonces classées.....	
..... classées.....	C-8 à C-16
Arts.....	B-12 à B-16
Bridge.....	C-12
Crayons de soleil.....	C-7
Décès.....	C-17
Dossiers.....	B-5
Economie.....	C-1 à C-6
Editorial.....	B-4
Horoscope.....	C-11
Monde.....	B-6 à B-11
Mots croisés.....	C-9
Mot mystère.....	C-10
Où aller à Québec.....	B-14
Patron.....	C-17
Région.....	Cahier B
Télévision.....	B-13

METEO



Ennuagement et averses en fin de journée. Maximum de 11. Demain: dégagement, frais et venteux.

Détails, page C-8

HOMMES & FEMMES d'AFFAIRES...

Ne manquez pas

LES 22, 23, 24 AVRIL 1987

AU CENTRE MUNICIPAL DES CONGRÈS DE QUÉBEC INSCRIPTION: 6 \$ INFO: (418) 647-5976

Le plus important Salon de l'Informatique et de la Bureautique à Québec. Sur place les noms aussi prestigieux que:

- BELL CANADA • OE • EBQM • NTI (PARMIC) • OGIVAR
- SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES et beaucoup d'autres.

2 médecins décorés par le Saint-Siège

♦ OTTAWA (PC) - C'est en grande pompe que l'éminent cardiologue Wilbert Keon et le psychiatre de renommée Jean-Yves Gosselin ont été institués, hier, Chevaliers de St-Grégoire le Grand, Ordre de chevalerie qui relève directement du Saint-Siège.

Devant 1,000 fidèles réunis en la basilique-cathédrale Notre-Dame d'Ottawa, les deux médecins ont reçu leur décoration des mains du pro nonce apostolique au Canada, Mgr Angela Palmas. "Recevez cet insigne. C'est le symbole de votre zèle à servir le Christ", a déclaré Mgr

Palmas."

L'Ordre de St-Grégoire le Grand a été fondé par le pape Grégoire XVI en 1831. Il est conféré aux fidèles qui se sont distingués par la force de leur personnalité et les services qu'ils ont rendus à l'Eglise et à la société.

Le Dr Wilbert Keon, de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa compte de nombreuses réalisations à son actif, dont la réussite de plusieurs greffes de coeur. C'est avec des applaudissements nourris que le Dr Keon, âgé de 51 ans, a reçu la décoration papale.



Le nonce apostolique au Canada, Mgr Angelo Palma épingle au Dr Jean-Yves Gosselin la médaille de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand. Le Dr Gosselin a fait son cours de médecine à l'université Laval. Il est psychiatre et a été président de son ordre de 1968 à 1971. Il est maintenant âgé de 57 ans et dirige les services aux patients de l'Hôpital général d'Ottawa.

Québec

La police arrête neuf personnes et saisit de la drogue

♦ Neuf personnes arrêtées et des stupefiants saisis pour une valeur de \$135,000, tel est le résultat d'une enquête menée depuis décembre dernier par l'escouade des moeurs de la SQ à Québec.

par Lucien LATULIPPE

Les quatre premières personnes, deux hommes et deux femmes, ont été interpellées, vers 16h30 hier, sur le terrain de stationnement du restaurant Burger King, du 581 boulevard Wilfrid-Hamel, à Québec. Elles étaient à procéder à une transaction et quatre onces de cocaïne, valant \$112,000, ont été saisies sur place.

Trois perquisitions ont été effectuées par la suite, une à Québec et deux à Charlesbourg. Les agents de la SQ ont alors appréhendé cinq personnes, comme les premières toutes dans la vingtaine, et saisi 18 grammes de cocaïne et 25 grammes de hasch pour une valeur de \$33,000.

Dès aujourd'hui, des accusations de trafic, de complot dans le but de trafic et de possession de drogue dans le but de trafic doivent être portées contre cinq de ces suspects. La SQ ajoute que les cas des quatre autres seraient étudiés et qu'il était possible que des accusations soient portées contre elles également. Une décision sera prise à ce sujet dans quelques jours.

TABAC

(suite de la première page)

par la Loi à venir sur les produits de tabac. L'action gouvernementale fera disparaître la publicité sur le tabac dans les journaux et magazines, sur les panneaux publicitaires, affiches intérieures et extérieures des véhicules et annonces en magasins. Déjà la presse parlée avait cessé la réclame de la cigarette.

C'est à compter de janvier 1988 que les dispositions relatives à la publication d'annonces dans les

journaux entrèrent en vigueur, toutes les autres mesures relatives à la promotion et aux commandes devenant obligatoires un an plus tard.

L'emballage des paquets de cigarette changera aussi avec cette nouvelle loi, des mises en garde plus rigoureuses et plus visibles devant être imprimées. Environ un cinquième de la surface devra désormais parler de la toxicité du produit.

Cas toléré par le ministre, l'appui philanthropique d'activités spéciales subsistera, à la seule condition que seul le nom de la société de patronage soit mentionné lors de la promotion et non pas celui du produit.

Travail sans fumée

C'est en spécifiant qu'il cessait personnellement de fumer que le ministre Robert de Cotret a pour sa part enchaîné en annonçant que le gouvernement va interdire l'usage du tabac sur les lieux de travail de la fonction publique fédérale à compter de janvier 1989.

M. de Cotret croit pouvoir limiter dès octobre prochain le droit de fumer à certains endroits spécialement désignés. Il s'attend à la collaboration des syndicats, insistant sur le fait que rien n'allait se faire sous la menace mais plutôt dans un esprit de collaboration.

Mais les fonctionnaires ne seront pas les seuls à devoir contrôler

cette habitude dangereuse pour leur santé et celle de leurs camarades de travail exposés à la fumée. «Je demanderai sous peu aux employeurs de restreindre, avant la fin de 1987, l'usage du tabac dans leurs lieux de travail aux secteurs désignés, comme mesure de protection de la santé de leurs employés», a expliqué le ministre du Travail.

M. Pierre Cadieux a aussi annoncé qu'un nouveau règlement relatif à l'usage du tabac au travail devrait entrer en vigueur en 1989, souhaitant personnellement que le Comité d'examen syndical-patronal-gouvernemental chargé de la révision du code en arrive à une interdiction totale. Ces initiatives toucheront 900,000 travailleurs employés dans 33,000 lieux de travail régis par le Code canadien du travail.

Pour ce qui est de tous les autres travailleurs, les trois ministres ont dit espérer que les mesures annoncées forceront tout le monde à emboîter le pas.

Contre-attaque

Le ministre de la Santé Jake Epp a enfin signalé que le Programme national de lutte contre le tabagisme verra sa contribution de 1987-1988 portée de \$2.4 à \$4.2 millions, favorisant de la sorte de nouvelles initiatives destinées à protéger la santé des non-fumeurs, à aider ceux-ci à rester éloignés de la cigarette et enfin à encourager les autres à cesser de la faire.

Il s'agit selon le ministre fédéral d'argent bien placé, puisque les coûts des soins de santé reliés au tabagisme frisent les deux milliards, sans compter l'impact sur la productivité et le raccourcissement de la vie des Canadiens. Les taxes perçues dans l'industrie du tabac, environ \$2 milliards, ne constituent pas une excuse valable non plus.

«Il est au fond inimaginable qu'il soit interdit de fumer lorsqu'on entre dans la salle des ordinateurs d'une entreprise pour protéger les appareils, alors qu'on continue à le faire sans égard pour la santé des individus dans le bureau voisin», concluait le ministre Epp.

DESJARDINS

(suite de la première page)

gnées d'une formule d'adhésion personnalisée, avec mention des soldes de chacun des comptes d'épargne, ainsi que d'une enveloppe de retour.

Pour la compagnie d'impression commerciale Drummond Business Forms, de Drummondville, à qui a été confié le contrat de ces documents et de dépliants explicatifs, il s'agit aussi de la plus importante commande de son histoire, à encore

remarqué M. Mercure, qui n'en a toutefois pas donné le prix.

Le nouveau programme d'assurance-vie épargne a nécessité l'emploi d'une équipe supplémentaire d'une centaine de personnes, pendant plusieurs semaines.

Sa mise en marche dans les 1,400 caisses n'impliquera pas nécessairement l'engagement de personnel supplémentaire, au niveau des caisses.

Depuis la récession économique Augmentation constante de l'appui au droit de grève

♦ Depuis la récession économique de la fin des années 1970 et du début des années 1980, l'appui au droit de grève des travailleurs a augmenté de façon constante, à l'échelle nationale.

Actuellement, 68 pour 100 des Canadiens croient que les travailleurs devraient avoir le droit de grève, comparativement à 57 pour 100 en 1977 et 56 pour 100 en 1981.

Il existe cependant une nette indication de la part des Canadiens à ne pas considérer ce droit comme étant absolu. Seulement 36 pour 100 des répondants estiment que les travailleurs appartenant aux secteurs des services essentiels devraient avoir le droit de grève. Toutefois, ce pourcentage a augmenté alors qu'il n'était que de 23 pour 100 en 1981.

Comme on pouvait s'y attendre, les personnes vivant dans des foyers où il y a un membre syndiqué sont beaucoup plus en faveur du droit de grève que les autres. On constate cependant que l'appui au droit de grève s'est accru aux deux endroits.

On constate notamment que les Canadiens de moins de 50 ans (42 pour 100) sont plus nombreux à appuyer le droit de grève que ceux de 50 ans et plus (24 pour 100).

Ces opinions ont été recueillies à la mi-mars, quelque temps avant le jugement de la Cour suprême qui a décrété que ni le droit de négociation ni le droit de grève n'étaient garantis dans la Charte canadienne des droits et libertés.

Les questions étaient les suivantes: «Croyez-vous que les travailleurs devraient ou ne devraient pas avoir le droit de grève?»

«Que pensez-vous des grèves dans les secteurs où le public est sérieusement incommodé - grèves des employés des Postes, lignes aériennes, compagnies ferroviaires ou du service téléphonique - Croyez-vous qu'ils devraient ou ne devraient pas avoir le droit de grève?»

	OUI	NON	INDÉCIS
Droit de grève:			
National — Actuellement	68%	20%	12%
— 1985	62	27	11
— 1981	56	34	10
— 1978	59	30	12
— 1977	57	30	13
Selon l'âge — Actuellement:			
— 18 à 29 ans	73	17	11
— 30 à 49 ans	75	15	10
— 50 ans et plus	55	30	15
Foyers ayant un membre syndiqué			
— Actuellement:			
— Oui	83	8	9
— Non	63	23	14
Droit de grève des services essentiels:			
National — Actuellement	36	58	6
— 1985	30	64	6
— 1981	23	73	5
— 1978	31	63	6
— 1977	34	59	8
Selon l'âge — Actuellement:			
— 18 à 29 ans	41	52	7
— 30 à 49 ans	43	51	7
— 50 ans et plus	24	71	4
Foyers ayant un membre syndiqué			
— Actuellement:			
— Oui	52	44	4
— Non	32	62	7

Les résultats du sondage proviennent d'entrevues menées entre le 11 et le 14 mars auprès de 1,023 personnes de 18 ans et plus. Cet échantillonnage est précis à quatre pour 100 près, 19 fois sur 20.

contemporaine

avec sa grande chemise coordonnée

LA JUPE DROITE EN MADRAS

des couleurs de terre, d'argile et d'épices mélangées, coton fraîcheur, coton madras, à coordonner à la grande chemise à carreaux bien épaulée, la jupe droite une toute travaillée au devant avec ses empiècements surpiqués, à la taille avec ses boucles métalliques ajustables sur les côtés et ses poches diagonales. 36 à 44, la jupe 95.00, la chemise 100.00

achat spécial

L'IMPER À REVERS CONTRASTANTS 159.95

des rayures sous le large col tailleur, aux poignets, éclairant et avivent cet imper léger de forme droite avec boutonnage sous patte, épaules raglan profondes avec larges épaulements boutonnés, grandes poches surpiquées, bavolet au dos, bon choix de couleurs vives et neutres. 34 à 42, rég. 215.00

la maison
simons

TROIS MAGASINS... PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC.



ALAIN BOUCHARD

L'ombre de Malenfant

♦ D'un côté du chemin, sur le bord de la rivière du Sud, deux voitures de police. De l'autre, deux agents de sécurité qui demandent aux hommes d'affaires, à la porte de l'hôtel Le Bûcheron -c'est pas une tentative de farce, c'est son nom: vous avez une confirmation, monsieur? O.K., parfait, très bien. Tout ceci demandé en chuchotant, l'air de dire: eille! bonhomme! Y s'brasse de grosses affaires icitte! T'en rends-tu compte?

C'est rare que des hommes d'affaires en complet trois pièces se font inquiéter par des agents de sécurité: ça met un peu d'exotisme dans leur vie. Même si, en apparence, la question «vous avez une confirmation, monsieur?» peut sembler ne pas vouloir dire grand-chose. En apparence. Parce que dans les faits, elle pourrait vouloir dire beaucoup, elle pourrait vouloir dire: êtes-vous du bon bord de la «track», monsieur, pour vous présenter à cette porte? Le «mauvais bord» était juste là, au beau milieu de la rue, entre les voitures de police et l'entrée de l'hôtel, avec des pancartes pleines de mains. Des pancartes CSN, brandies à bout de bras, depuis maintenant un an et demi. C'était les ex-employés du Manoir Richelieu, venus «escorter» Raymond Malenfant à Montmagny, où il était le conférencier devant le Conseil économique de la Côte du Sud économique.

Habituellement, les meilleurs déjeuners-causeries de l'organisme attirent 125 personnes. Hier, il y en avait près de 400 pour «voir» Raymond Malenfant. Il a parlé à l'aide d'un texte, sans toucher un seul cheveu de la CSN. Il a sans cesse répété qu'il a tout acheté sans argent. Il a raconté comment son premier motel (en face de l'université Laval) s'est appelé Universel plutôt qu'Université -une petite maison de chambres du chemin Sainte-Foy portait déjà ce nom que la propriétaire a féroce-ment protégé. Puis il a imité Jean Drapeau. Enfin, imité oui et non, disons imité dans le sens subliminal.

Martyr

Le maire Drapeau répondait tout le temps que mon hôtel allait cacher le mat du stade olympique, de raconter le conférencier. Alors, un jour, j'ai fait venir une grue et j'ai fait planter des poteaux de 60 pieds de haut, sur le terrain où je voulais construire l'hôtel, juste pour lui faire la preuve du contraire. Je le vois encore (c'est là qu'il s'amuse à imiter Drapeau, un peu à la sauvette) avec sa canne, reculer et reculer au point de ne plus rien voir du tout, avant de finalement m'accorder le permis de construction.

Il parlait, bien sûr, de son motel Universel de la rue Sherbrooke.

Tout ça est dit sur le ton d'une espèce d'admiration sacrée, bien plus que sur celui de la moquerie. Loin de vouloir ridiculiser Drapeau, Malenfant en parle comme un grand de ce monde, aux prises avec un p'tit colon de la campagne venu brasser des affaires en ville.

C'est d'ailleurs le thème chéri de Malenfant: le p'tit colon de la campagne qui travaille fort, fort, fort mais à qui la grosse méchante CSN veut faire bobo.

Très bon gadget de marketing qu'a vite saisi Pierre Tremblay, fabricant d'images professionnel, chargé de relancer l'homme d'affaires Raymond Malenfant, en même temps que son Manoir Richelieu, son mont Grand-Fonds et, pourquoi pas, toute sa business au complet.

Pierre Tremblay est président de la maison (anciennement très grosse) de publicité Pierre Tremblay & Associés. Il s'occupe personnellement de Malenfant. Il fallait le voir, hier midi, lui glisser plein de choses à l'oreille, multiplier les présentations et garder la main haute sur l'orchestration du «show». Tremblay est devenu l'ombre de Malenfant. Il est devenu sa carte d'affaires.

Raymond Malenfant n'est pas très bon orateur, signalait un voisin de table, hier midi: pas grave, il est devenu un phénomène. On va vouloir le voir, l'entendre, le toucher, bon pas bon. La preuve, il serait confédéré d'ouverture de la Semaine nationale du tourisme, à Montréal, en mai. Avant le conflit du Manoir Richelieu, dites-moi donc, vous autres, qui aurait eu l'idée d'inviter Raymond Malenfant pour parler tourisme à la nation?

Pas fou, Pierre Tremblay. Tant qu'à être «pogné» avec la CSN dans les pattes, autant en tirer avantage. Si les petits ont leur martyr, pourquoi les gros n'auraient-ils pas le leur, eux aussi? Après les syndicats jusqu'au-boutistes, Malenfant, patron jusqu'au-boutiste, que dites-vous de ça?

Si jamais les ex-employés du Manoir oublient, une bonne fois, d'aller «escorter» Malenfant, le jour d'une conférence, je me demande si Pierre Tremblay n'ira pas engager quelques manifestants de fortune. ●

Le tabagisme: une cause de décès et de maladie que l'on peut éviter

♦ OTTAWA - Le tabagisme est la cause la plus importante de maladie et de décès que l'on pourrait éviter. Trente mille Canadiens en meurent prématurément, annuellement.

Voilà très certainement une excellente raison pour motiver une action gouvernementale énergique, faisaient valoir à l'unisson, hier, les ministres fédéraux Pierre Cadieux (Travail), Robert de Cotret (Conseil du trésor) et Jake Epp (Santé et Bien-être social) en annonçant un certain nombre de mesures destinées à la prévention et à la diminution du nombre de fumeurs au pays.

Le cabinet du ministre Epp a fourni, pour l'occasion, un certain nombre d'autres statistiques et renseignements éloquentes quant aux retombées d'une société tolérante pour ses fumeurs.

● Au Canada, 36 pour 100 des gens fument, classant le pays parmi les 10 premiers en ce qui a trait à la consommation la plus élevée par habitant. En 1985, les 6,8 millions de fumeurs canadiens ont consommé en moyenne 27 cigarettes par jour.

● La consommation totale de cigarettes a atteint un sommet de 72,8 milliards d'unités, en 1982, pour diminuer jusqu'à 64 milliards, en 1986.

● La proportion de fumeurs diminue lentement; toutefois elle est en croissance chez les jeunes femmes, la portion de fumeurs chez les Canadiennes dans la vingtaine ayant grimpé de 36 pour 100, en 1983, à 45 pour 100, en 1986.

● Statistique inquiétante également quant aux habitudes de la génération montante: un adolescent sur quatre fume tous les jours.

● En 1985, plus de 11,000 Canadiens sont morts du cancer du poumon, lequel supplantera bientôt le cancer du sein pour devenir le cancer le plus fréquent chez les Canadiennes.

● Le tabac provoque 30 pour 100

des décès par cancer, la même proportion de décès par maladie du cœur et 90 pour 100 des décès par maladies respiratoires.

● De plus en plus de Canadiens sont d'accord pour que le gouvernement agisse face à ce problème. En quatre ans, le pourcentage de citoyens favorisant l'interdiction de la publi-

cité sur le tabac, est passé de 42 pour 100 à 63 pour 100, en 1986.

● Le code volontaire, adopté par le Conseil canadien des fabricants de produits du tabac en matière de publicité et de promotion, avait déjà permis de restreindre un peu les réclames de cigarette. Toutefois, trop vague et souvent transgresse,

il s'est avéré insuffisant pour améliorer à lui seul la situation canadienne.

● La législation en préparation, par le gouvernement conservateur, s'approche de très près des mesures en vigueur dans des pays du nord de l'Europe où la consommation est de deux kilos par habitant par année.

Au Canada, elle est présentement de trois kilos.

L'objectif de l'action du gouvernement est de modifier les mentalités pour le respect des non-fumeurs, tout en cherchant à aider les fumeurs, a fait valoir M. Epp, le but ultime étant un Canada sans fumée de tabac. ●

Application de la loi 84

Il sera désormais interdit de fumer dans les gradins du stade

♦ (PC) - Il sera désormais interdit de fumer dans les gradins du Stade olympique.

Le ministre de l'Environnement, Clifford Lincoln, à la suite de représentations de certaines gens et après consultations auprès de la Régie des installations olympiques (RIO) et du club de baseball les Expos, a décidé d'appliquer la loi 84 qui défend de fumer dans certains endroits publics.

Le club des Expos et les dirigeants de la RIO ont exprimé leur accord total à cette nouvelle politique.

«Avant la pose du toit, le problème n'existait pas puisque le stade était ouvert et que la fumée ne pouvait trop incommoder les gens et les joueurs», a expliqué, hier, une porte-parole du ministère de l'Environnement.

Maintenant que le stade est devenu un lieu public fermé, la situation est modifiée, selon elle.

Les fumeurs pourront toutefois aller griller une cigarette dans les corridors.

À l'issue du premier match de baseball disputé dans le «nouveau» stade, lundi, quelques joueurs des



«Avant la pose du toit, le problème n'existait pas puisque le stade était ouvert et que la fumée ne pouvait trop incommoder les gens et les joueurs», a expliqué, hier, une porte-parole du ministère de l'Environnement.

Expos s'étaient plaints de la fumée. Des amateurs avaient également exprimé des commentaires là-dessus.

On verra partout des affiches interdisant de fumer dans le stade et on le rappellera aux gens sur le

tableau indicateur et au micro de façon à sensibiliser les personnes qui s'y rendront. ●

Sondage BBM-télé du printemps

Télé-4 et Pathonic sortent grands gagnants

♦ Télé-4 et le réseau Pathonic sortent grands gagnants des résultats du sondage BBM-télé du printemps, rendus publics hier, pour les émissions qu'ils produisent dans le marché de Québec avec un total d'heures d'écoute par semaine de 11,477,000, presque le double de Radio-Canada, qui en récolte 6,452,000.

par Yves BERNIER

Si le BBM du printemps est le plus important de l'année pour les télédiffuseurs, car c'est le verdict

final du public sur l'ensemble de ce que l'on appelle une «saison de télé» (septembre à mai), Radio-Canada peut quand même se réjouir d'atteindre plus de téléspectateurs que Télé-4, avec 807,000 personnes qui ont écouté la station au moins un quart d'heure/semaine, comparativement à 790,000 à Télé-4.

Mais la fidélité du public de Télé-4 est révélatrice, passant à 14,5 heures par semaine ce printemps-ci par rapport à 12,1 au printemps 86. À Radio-Canada, la fidélité n'est que de huit heures par semaine.

Dans l'ensemble de la programmation diffusée, on remarque que huit des 10 émissions les plus écoutées sont à Télé-4, par rapport à deux pour Radio-Canada. *Peau de banane*, de Télé-Métropole domine tout le monde avec ses 360,000 téléspectateurs, heureusement une production bien de chez-nous, devant *Dynastie* avec ses 317,000 fidèles.

En ondes depuis seulement trois mois à Radio-Canada, le téléroman *Des dames de coeur* fait très bonne figure en atteignant déjà 210,000 téléspectateurs par rapport

à 205,000 à son premier sondage d'hiver.

Malheureusement pour le téléroman de R.-C., *Le Parc des Braves*, qui se déroule à Québec, c'est une perte de plus de 100,000 téléspectateurs entre les deux sondages du printemps (107,000 au lieu de 253,000). Par contre, la série de Télé-Métropole, *Entre Chien et Loup*, une copie de la défunte *Temps d'une Paix* à R.-C., augmente son auditoire avec 271,000 téléspectateurs, ce printemps, par rapport à 207,000 le printemps dernier.

Pour *Montréal en direct*, qui sera annulée à la fin de la saison comme *Peau de banane*, on note un fléchissement dans l'auditoire, 212,000 par rapport à 224,000 au printemps 86.

À souligner

Dans les émissions d'information, *Le Monde* de 18h, à Télé-4 et diffusé sur l'ensemble du réseau Pathonic, revient à son auditoire du printemps 86 (229,000) avec 230,000, après une augmentation à 236,000 cet hiver, mais seulement 178,000 à l'automne dernier.

Québec ce soir, à Radio-Canada, formule d'une heure mise en place seulement à l'automne 86, la moyenne de téléspectateurs augmente légèrement mais constamment depuis trois sondages (76,000, 83,500, 87,000), mais c'est encore très loin du *Monde*. À Télé-4, *Via Québec*, construit autour de l'animateur-vedette Michel Jasmin, l'automne dernier, continue d'accroître son auditoire, passant de 91,000 à 121,000 et 126,000. Mais

dans ce dernier sondage du printemps, on sait que Jasmin a été complètement absent à cause d'un accident grave survenu à son domicile.

Les animateurs et comédiens-nés appelés-és à le remplacer ont «maintenu le fort» et même augmenté la cote.

Les responsables de Pathonic vont sans doute analyser ce résultat avec beaucoup d'attention.

Pour le magazine québécois de Télé-4, *Le Monde cette semaine*, c'est aussi des résultats encourageants depuis l'automne dernier (de 59,000 à 62,000 et à 67,000 ce printemps).

À Radio-Canada, on doit être très heureux des résultats du talk show *Gillet... pure laine*, qui est passé de 33,000, l'automne dernier, à 46,000 ce printemps, dans le créneau très difficile de 17h, face à *Montréal en direct*. L'émission pour enfants *Felix et Ciboulette*, produite à CBVT pour le réseau de R.-C., a par ailleurs perdu du terrain par rapport au printemps dernier avec 50,000 téléspectateurs au lieu de 65,000.

À Télé-4, le magazine de service *Québec en parle*, animé par Louise Desrosiers secondée depuis le début du sondage par Christian Drolet, les résultats sont intéressants, puisqu'en trois sondages on a augmenté constamment depuis les débuts de l'automne, de 19,000 à 35,000 et à 39,000.

Nous vous fournirons d'autres détails dans notre chronique de demain. ●



Présenté depuis seulement trois mois à Radio-Canada, le téléroman «Des dames de coeur» atteint 210,000 téléspectateurs par rapport à 205,000, au sondage d'hiver.

Tous les indices laissent croire que le noyé repêché à Cap-Santé est bel et bien Claude Jutra

♦ Il ne semble plus faire de doute que le corps retrouvé, en fin de semaine dernière, dans le fleuve, à Cap-Santé, soit celui du cinéaste montréalais Claude Jutra. L'identification n'est maintenant plus qu'une affaire de formalités, tous les indices laissant croire que le noyé est bien le Montréalais disparu depuis le 5 novembre.

par Michel TRUCHON

Les policiers de la SO, chargés de l'enquête, sont partis, hier, pour Montréal, afin notamment d'aller chercher la fiche dentaire du disparu, pour la comparer à celle du corps en état de

décomposition avancée trouvé sur les berges du Saint-Laurent.

Il semble improbable que des membres de la famille soient appelés à venir à Québec pour essayer d'identifier le corps, étant donné qu'il est des plus difficiles à reconnaître.

On devra donc procéder par élimination et par logique. Les éléments ne manquent pas:

● dans la ceinture porte-billets encore attachée au cadavre, on a retrouvé une note disant «Je m'appelle Claude Jutra» avec les noms de deux médecins à joindre en cas de problème. Or, le cinéaste, âgé de 56 ans, disparu depuis le 5 novembre et souffrant de la maladie d'Alzheimer, entraî-

nant notamment des pertes de mémoire, était un des rares à écrire son nom sans «s» à la fin;

● le corps porte, sous une aisselle, une sorte de tache de vin ou de tatouage en forme d'étoile, une caractéristique qui aurait été signalée chez le cinéaste disparu;

● dans les poches du pantalon du corps méconnaissable trouvé, dimanche soir, à Cap-Santé, on a retrouvé une clef, apparemment celle d'une serrure d'appartement. On devait vérifier, hier, si elle correspondait à la porte du domicile de Jutra.

L'enquête relève encore du coroner-investigateur de la circonscription de Portneuf, le Dr Yvon Naud. ●

BBM-TÉLÉ DU PRINTEMPS		
Voici les 10 émissions les plus écoutées dans la région de Québec:		
	Print. 87	Print. 86
1- Peau de banane (TVA)	360,000	313,000
2- Dynastie (TVA)	304,000	249,000
3- Chien-Loup (TVA)	271,000	207,000
4- RV-87 2e match (R.-C.)	261,000	
5- Or du temps (TVA)	251,000	169,000
6- Le Monde 18h (T4)	230,000	229,000
7- Ame Soeur (TVA)	230,000	263,000
8- Dallas (RC)	229,000	203,000
9- Mtl en direct (TVA)	212,000	224,000
10-Dames de coeur (R.-C.)	210,000	

Les 10 émissions des télédiffuseurs régionaux les plus écoutées:		
	Print. 87	Print. 86
1- Le Monde 18h (T4)	230,000	229,000
2- Défilé de nuit (T4)	182,000	
3- Ciné samedi (T4)	166,000	
4- Ciné dimanche (T4)	155,000	100,000
5- Ciné extra (T4)	132,000	
6- Cinémax (T4)	119,000	61,000
7- Super lutte (T4)	104,000	
8- Le Monde 12h (T4)	97,000	105,000
9- Village Nathalie (T4)	90,000	84,000
10-Défilé RV-87 (RC)	84,000	

Propositions constitutionnelles d'Ottawa

P.M. Johnson y voit un règlement à rabais

Le chef du Parti québécois, M. Pierre Marc Johnson, voit dans les dernières propositions constitutionnelles de M. Brian Mulroney «une espèce de règlement à rabais extrêmement dangereux pour le Québec».

par Michel DAVID

M. Johnson y voit surtout «une manœuvre d'appâttement des autres provinces de la part du gouvernement fédéral» qui, dans les faits, vient confirmer le statu quo. «On dit: oui, on reconnaît la spécificité

du Québec, à condition qu'il n'y ait rien dedans», a-t-il expliqué au cours d'un entretien téléphonique.

«C'est comme pour l'immigration ou la Cour suprême, a-t-il poursuivi. On reconnaît le statu quo et on présente ça comme un extraordinaire cadeau fait au Québec».

Evoquant la lettre que M. Mulroney a adressée à ses homologues provinciaux, le 10 avril, M. Johnson a dénoncé ces «négociations secrètes», qui se font «en catimini» sur «des bouts de papiers». Selon lui, «ça n'a pas de sens, on ne mène pas un dossier constitutionnel comme ça».

«La seule force qui reste encore au Québec dans ce dossier, c'est le fait de ne pas avoir signé», estime M. Johnson. Dans ces conditions, il demande au premier ministre Bourassa de rejeter les propositions de M. Mulroney plutôt que d'accepter ce «plat de lentilles».

Il ne se fait cependant pas d'illusion: «M. Bourassa va regarder aller ça durant quelques semaines, puis il va faire des sondages».

Statu quo

Au total, le chef péquiste estime que la «dongue sérénade» que M. Mulroney a adressée à ses homologues provinciaux n'est en fait que la consécration du statu quo.

Il remarque que la formule d'amendement proposée, en vertu de laquelle la plupart des modifica-

tions constitutionnelles exigeraient l'approbation de sept provinces représentant au moins 80 pour 100 de la population canadienne, ne s'appliquerait qu'à d'éventuels changements aux institutions.

Quant aux amendements touchant le partage des pouvoirs, le droit de retrait proposé «n'a jamais fait l'ombre d'un doute, même avant le coup de force de 1982», estime M. Johnson.

Il craint, en outre, que la proposition relative à l'immigration accordée au Québec des pouvoirs moindres que ceux prévus à l'entente Cullen-Couture de 1978. Et il a bien hâte de voir comment se traduira «dans les textes» l'obligation qui serait faite à Ottawa de consulter le Québec pour le choix des trois juges québécois de la Cour suprême.

Selon M. Johnson, les propositions de M. Mulroney se situent même en-deça des exigences de M. Bourassa, déjà insuffisantes, puisqu'il n'est fait aucune mention de la limitation au pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral.

Le chef du PQ déplore enfin l'absence de toute proposition relative aux pouvoirs linguistiques du Québec et à la prépondérance de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

Henri Brun

L'interprétation des propositions fédérales que fait M. Johnson coïncide de façon remarquable, sur

le fond comme dans la forme, avec celle que le constitutionnaliste Henri Brun, de l'université Laval, avait soumise au SOLEIL quelques heures plus tôt.

A cette différence près que M. Johnson a refusé de dire si, à son avis, les provinces anglophones allaient mordre à l'appât de M. Mulroney, tandis que M. Brun croit possible que oui.

Le constitutionnaliste craint, en outre, que le règlement proposé par M. Mulroney «banalise» la situation dans laquelle son exclusion de l'accord constitutionnel de 1982 a placé le Québec.

Plutôt que d'être «l'occasion historique» d'une négociation bilatérale entre le Québec et le Canada anglais, les propositions de M. Mul-

ronney feront de la rencontre du Lac Meech, le 30 avril, une rencontre multilatérale entre Ottawa et les dix provinces canadiennes, constate M. Brun.

Rappelons que M. Brun faisait partie de la quarantaine de personnalités québécoises qui avaient dénoncé, la semaine dernière, l'insuffisance des conditions posées par le gouvernement du Québec.

avec persistance à l'octroi d'un veto pour chaque province que ce soit «Un veto pour les provinces les plus grandes serait constitutionnellement injuste pour les plus petites provinces.»

De son côté, le ministre des Affaires intergouvernementales de l'Alberta, M. Jim Horsman, qui a rencontré mardi des responsables fédéraux pour discuter plus en détails la proposition d'Ottawa en préparation de la rencontre du Lac Meech, a soutenu que «nous ne serions pas d'accord pour qu'une province dispose d'un veto général».

En Colombie-Britannique, le premier ministre Bill Vander Zalm a estimé qu'il serait injuste «que ces deux-là (le Québec et l'Ontario) obtiennent un droit de veto, et non les autres provinces.» Il a toutefois reconnu ne pas avoir pris connaissance des propositions fédérales, même si elles ont été soumises par écrit à chacune des provinces il y a environ une semaine.

Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse John Buchanan a affirmé que sa province s'était opposée

bonne discussion (jeudi prochain) au Lac Meech.»

Les quatre provinces réticentes sont le Manitoba, la Nouvelle-Ecosse, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

«Je suis en principe contre le fait qu'une province en particulier bénéficie d'un droit de veto», a déclaré à des journalistes le premier ministre manitobain Howard Pawley, qui s'est également dit opposé à la proposition de M. Mulroney, destinée à permettre aux provinces de se soustraire plus facilement à l'application de certains amendements constitutionnels (opting out).

«Je conserve espoir. Je m'attends à ce que le premier ministre et ses homologues provinciaux aient une

Seulement deux premiers ministres du Canada anglais - MM. David Peterson de l'Ontario et Richard Hatfield du Nouveau-Brunswick - ont réagi positivement aux propositions fédérales, dévoilées mardi par la Presse canadienne et d'autres médias d'information.

Mais parce que les propositions du premier ministre Mulroney prévoient également des modifications à la formule d'amendement de la constitution, une solution à l'impasse constitutionnelle qui persiste depuis cinq ans ne pourra être trouvée sans l'approbation unanime des dix provinces et du gouvernement fédéral.

M. Peterson a jugé que les propositions fédérales constituaient «une excellente base de discussion», tandis que M. Hatfield qualifiait la suggestion d'un droit de veto Québec-Ontario «de formule raisonnable qui représente le Canada tel qu'il est».

Aucune autre province anglophone n'a immédiatement réagi aux propositions fédérales. Les observateurs croient toutefois savoir sur la base de discussions tenues au niveau gouvernemental avant qu'Ottawa ne soumette ses propositions, que Terre-Neuve éprouve certaines réticences face à la question d'un droit de veto pour le Québec et que d'autres provinces maritimes pourraient ne pas apprécier la proposition fédérale de limiter les dépenses fédérales dans les domaines de la culture et de l'éducation.

La Presse canadienne a appris, mardi, de source gouvernementale, qu'Ottawa proposait d'accorder un droit de veto au Québec dans le cadre de l'adoption d'une nouvelle formule d'amendement constitutionnel qui exigerait l'approbation d'Ottawa et de sept provinces, représentant au moins 80 pour 100 de la population, pour que soient ratifiés la plupart des amendements.

L'Ontario, qui regroupe 35,9 pour 100 de la population canadienne - le Québec en regroupe 25,8 pour 100 -, bénéficierait également d'un droit de veto, tout comme l'Alberta et la Colombie-Britannique réunies, où vivent 20,8 pour 100 des Canadiens.

La formule d'amendement actuelle exige que la plupart des amendements soient approuvés par sept provinces réunissant au moins 50 pour 100 de la population.

Les propositions fédérales contiendraient aussi, selon ces mêmes sources:

- L'engagement d'Ottawa à fournir une compensation raisonnable à une province qui utilise son droit «d'opting out» dans le cas d'un amendement qui transfère des pouvoirs provinciaux au gouvernement fédéral;
- L'engagement d'Ottawa à verser une compensation similaire à une province qui se retire d'un nouveau programme fédéral dans les domaines correspondants soient conformes aux normes fédérales;
- La reconnaissance du Québec à titre de «société distincte» à la condition que la répartition des compétences demeure la même;
- L'enchéassement de la Cour suprême, qui comprend neuf membres, dans la constitution, le maintien de la pratique actuelle de nommer trois juges en provenance du Québec et l'obligation pour Ottawa de consulter les provinces sur la nomination de nouveaux juges;
- L'obligation pour Ottawa de négocier des ententes sur l'immigration avec toute province qui le désire, puis enchâsser ces ententes dans la constitution. ●



M. Pierre Marc Johnson, chef du Parti québécois.

M. LESSARD LE CONCESSIONNAIRE PONY NO.1

DEPUIS L'ARRIVÉE DE LA PONY À QUÉBEC
M. LESSARD S'EST RÉVÉLÉ LE CONCESSIONNAIRE
PONY NO.1, PAR LE PLUS GRAND NOMBRE
D'UNITÉS VENDUES DE CETTE PETITE
MERVEILLE À PRIX POPULAIRE.

AFIN DE VOUS REMERCIER DE CE GRAND SUCCÈS
M. LESSARD REPREND SA SUPER PROMOTION:

"ACHETEZ UNE PONY
ET PEUT-ÊTRE
LA GAGNEREZ-VOUS?"

M. LESSARD
pony

TIRAGE 29 AOÛT 87

M. LESSARD VOUS CONSENT DES RABAIS
EXCEPTIONNELS SUR LA PONY
EXCELLENT CHOIX DE COULEURS ET MODÈLES



Nicole Gosselin
4 août 84



Bernard Gaudreault
9 février 85



Mme André Côté
21 décembre 85



Prochain tirage
29 août 87



De plus, tous les acheteurs Pony d'ici
le 30 mai 87 sont éligibles au tirage
de 10,000 \$ en argent comptant

Pour l'expérience, le service, l'accueil, l'honnêteté
c'est M. Lessard le concessionnaire Hyundai no. 1
sur toute la ligne

Tous les règlements sont disponibles sur place

49, boul. St-Joseph
Québec
623-5471

HYUNDAI

Le seul concessionnaire Hyundai
de la région dont les ateliers
sont recommandés par
le Club Automobile

FINANCEMENT
SUR PLACE

LOCATION
LONG TERME

Depuis plus de 40 ans au service des automobilistes

Propositions constitutionnelles d'Ottawa

«Un net progrès», selon Robert Bourassa



Robert Bourassa: On va partir de moins loin pour la conférence du lac Meech.

♦ STAMFORD, Connecticut (PC) - La récente proposition constitutionnelle du fédéral constitue «un net progrès» par rapport à ce qu'il y avait sur la table, estime le premier ministre du Québec Robert Bourassa.

Ce dernier a accepté de commenter tard, hier soir, les nouvelles parues dans les médias canadiens au sujet de la lettre que le ministre fédéral des relations avec les provinces, le sénateur Lovell Murray, a transmise, la semaine dernière.

«Il y a un net progrès au chapitre de l'immigration», a dit M. Bourassa à un groupe de journalistes, à la veille de participer à une réunion canado-américaine sur l'énergie qui se déroule en Nouvelle-Angleterre. La proposition fédérale fait état

de la nécessité pour Ottawa de négocier avec chaque province qui le désire un accord sur l'immigration.

Selon M. Bourassa, les propos que les médias attribuent au ministre Murray sont un net progrès par rapport à la position fédérale du début de mars 1987.

«On va partir de moins loin pour la conférence du lac Meech. Autrement, les chances de réussir auraient été nulles», a dit le premier ministre qui se rendra, le 30 avril, au lac Meech, près d'Ottawa, pour y débattre de cette question avec M. Mulroney et les autres premiers ministres provinciaux.

Malgré tout, M. Bourassa ne se permet pas de crier victoire pour le Québec.

«J'ai trop d'expérience pour tirer de telles conclusions, a-t-il dit. Il y a toujours des pierres d'achoppement».

M. Bourassa a ainsi résumé ses réactions sur les cinq points que le Québec juge essentiels pour accéder à l'accord constitutionnel de 1982:

1. La position fédérale est très positive sur la question de l'immigration, où le Québec exige le droit de regard sur l'admission des immigrants sur son territoire.

2. M. Bourassa qualifie «d'intéressante» la suggestion d'Ottawa permettant la participation du Québec à la nomination des juges à la Cour suprême.

3. Sur l'épineuse question du

droit de veto, le Québec refusera toute proposition qui ne garantit pas pour l'avenir son droit de veto, ou qui le relie à sa force démographique.

4. Toute reconnaissance du Québec comme une société distincte doit être reliée à des pouvoirs explicites.

5. Enfin, M. Bourassa et son équipe poursuivent l'analyse détaillée des conséquences de la proposition fédérale sur la limitation du

pouvoir de dépenser d'Ottawa.

M. Bourassa a répété que tout règlement constitutionnel avec le reste du Canada ne se ferait pas «au détriment du Québec».

Energie

Par ailleurs, M. Bourassa s'est réjoui que la demande d'électricité de la part des habitants des États américains de la Nouvelle-Angleterre se maintient plus forte que prévu.

Le Québec offre un approvisionnement garanti à d'éventuels acheteurs américains et ce, à un prix stable et avantageux, a-t-il rappelé.

C'est dans cet état d'esprit qu'il s'adressera, ce matin, aux membres du Comité international du nord-est sur l'énergie, qu'il préside avec le gouverneur du New Hampshire John Sununu.

M. Bourassa est accompagné à ce congrès de son ministre de l'Énergie John Ciaccia.

Injonctions accordées par la cour

Conflit à l'UQAM: le nombre des grévistes limité sur les piquets

♦ MONTREAL (PC) - La cour supérieure a accordé, hier soir, à la direction de l'UQAM deux injonctions provisoires ordonnant aux membres du syndicat des chargés de cours de limiter le nombre de grévistes sur les piquets et de cesser d'entraver l'entrée des étudiants et des autres professeurs aux portes de l'UQAM.

C'est, hier, vers 18h, que le juge Victor Melançon, de la cour supérieure, a statué sur les deux demandes d'injonction déposées par la direction, en fin d'après-midi. L'une d'elles visait à restreindre les activités du SCCUAM, et l'autre, celles de l'association des étudiants en

sciences humaines, arts et lettres, qui a donné son appui au syndicat des chargés de cours.

Les deux injonctions provisoires, en vigueur jusqu'au premier mai, stipulent que les syndiqués devront réduire leur nombre à trois par

porte devant les pavillons. Les grévistes devront également maintenir une distance de 30 mètres entre les entrées et les piquets et cesser toute forme d'obstruction ou d'intervention pouvant nuire à la libre circulation aux entrées.

Claude Morin croit Mulroney sincère

♦ L'ancien ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, voit dans les récentes propositions constitutionnelles du premier ministre Mulroney un effort certain, mais insuffisant, pour régulariser la situation du Québec.

par J.-Jacques SAMSON

M. Morin était le ministre responsable des négociations constitutionnelles pour le Québec après le référendum de 1981, qui se sont soldées par un accord des neuf autres provinces avec le fédéral et le refus de signer de René Lévesque, en novembre 1981.

«Mulroney est sincère, je pense, dans son désir de résoudre le problème, dit M. Morin. La reconnaissance de la spécificité du Québec,

pour avoir un sens, s'empresse-t-il d'ajouter, doit comporter des conséquences pratiques, concrètes sur le partage des pouvoirs. Si c'est une disposition purement et simplement symbolique, verbale, non seulement ça ne résoud rien mais c'est un piège», insiste l'ancien membre du gouvernement Lévesque.

M. Morin était interrogé, à l'occasion d'une conférence de presse pour annoncer le lancement d'un ouvrage sur les relations internationales du Québec entre 1960 et 1985.

Pour ce qui est de Robert Bourassa, qui n'aime pas être confronté à des problèmes, explique-t-il, s'il ne peut le résoudre, il va prétendre qu'il n'y en a pas.

ATTACHE-REMORQUE DE LA CAPITALE
659-4245

DEPUIS 10 ANS AU QUÉBEC
 PAS D'ATTENTE
 5 PORTES POUR VOUS SERVIR

REMORQUES DE TOUTES DIMENSIONS

ANGLE DALTON ET CURRIE
 PARC COLBERT, SAINTE-FOY

GARANTIE A VIE

VISA MASTERCARD

L'OMNIBUS RESTAURANT
 2800, boul. Laurier
 Sainte-Foy, Qué.
 RÉSERVATION
 658-4303

REPAS POUR 2 PERSONNES

Aperçu: Cinzano
 Bar à salades
 Bar à soupes
 Chateaubriand bouquetière
 Bar à desserts
 Bouteille de Prince Noir (blanc ou rouge)

Digestif: Prunelle de Bourgogne ou Grand Marnier

59⁹⁹\$ pour 2 personnes

V E N T E

après Pâques

20% de rabais sur TOUTE la marchandise
 du 21 au 25 avril inclusivement.

LEVIS PLACE CARNAGI 833-2686
 GALERIES DE LA CAPITALE 827-3472
 PLACE STE-FOY 653-6963
 SHERBROOKE CENTRE LES TOUTILLES 594-7881
 TROIS-RIVIÈRES CENTRE LES RIVIÈRES 378-0550

clément

POUR UNE PÉRIODE LIMITÉE

ÉPARGNEZ de 30\$ à 100\$ À L'ACHAT DE VOS PROCHAINES MONTURES DE LUNETTES

En effet, toutes nos montures de lunettes sont maintenant réduites de **50%**

De même, toutes nos lunettes solaires sont maintenant réduites de **20%**

Style et bon goût à prix raisonnables
 Service d'opticiens sur place
 Service d'optométrie sur place
 Service de laboratoire sur place

PRENEZ RENDEZ-VOUS MAINTENANT
 681-3578 - 681-3579 - 681-0982

Yves R. Girard INC.
 1307, chemin Sainte-Foy
 face à l'église Saint-Sacrement.

LE 18 MAI VOUS NE FUMEZ PLUS

En participant à la rencontre du lundi 27 avril à l'hôpital Saint-Sacrement.

Coût total: 695 pour 2 sessions. Soirée d'information et inscription sur place à 19h15.

683-2503

CIG-ARRÊTÉ

le memoir MANRESE
 appartements pour personnes autonomes

Retraités Prétraités

DÉCOR-ENCHANTEUR

APPARTEMENTS NEUF
 OCCUPATION MAI 1987

Vaste choix de STUDIOS, de 3 1/2 et de 4 1/2

Venez nous voir!

Appartements modèles à visiter

- INFIRMERIES, 24HRS/jours
- SALLE À MANGER (inclusive)
- ACTIVITÉS SOCIALES
- SERVICE PASTORALE
- STATIONNEMENT EXT. et INT.
- BALCONS INDIVIDUELS

- SYSTÈME DE SURVEILLANCE VIDEO AUX PORTES PRINCIPALES
- 2 SONNETTES D'URGENCE DANS CHAQUE APPARTEMENT
- ÉPICERIE - DÉPANNEUR
- SALON DE COIFFURE
- BUREAU DE MÉDECIN
- SERVICE PHARMACEUTIQUE

HEURES D'OUVERTURE: SEM. de 9h à 17h - SAM. et DIM. de 13h à 17h
 BUREAU DE LOCATION: 700, AVENUE MURRAY, QUÉBEC TEL.: 683-6438

la semaine de la secrétaire

"2 DANS 1"
 TRAITEMENT DE TEXTE ET MACHINE À ÉCRIRE ÉLECTRONIQUE

- Lecteur de disquettes 180 Kb mémoire
- Écran 25 lignes, 80 colonnes, haute résolution
- Simplicité d'opération
- Justification et caractères gras à l'écran et à l'impression
- Fonctions de blocs
- Recherche et remplacement

brother 8939\$ (terme: 60 mois)
 EM-1000 Location 89 par mois

LOGICIELS DISPONIBLES
 Comptabilité générale, inventaires, notaires, avocats, dentistes, etc.

LES LOGICIELS AVANTAGE

OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21H00; SAMEDI DE 9H30 À 17H00.

JACQUES COUTURIER
 BIENVENUE

1175, boul. Charest ouest, Québec - 687-5121

L'affaire des «pressions indues» qu'aurait subies Garon

Chevrette soulève un fait contredisant Pagé

♦Après avoir laissé le ministre Michel Pagé répéter pendant deux jours qu'il avait déjà fait son deuil de la possibilité que son projet de loi 132 soit adopté avant Noël, et qu'en conséquence il ne pouvait avoir voulu exercer des pressions pour influencer l'attitude de M. Jean Garon à ce sujet, M. Guy Chevrette a soulevé in extremis, hier, un fait nouveau contredisant cet élément important du témoignage du ministre.

par André FORGUES



Selon le péquiste Guy Chevrette (ci-dessus), Pagé aurait lié son consentement au projet de loi 272 à l'adoption du projet de loi 132.

Le leader parlementaire péquiste a préparé le terrain relativement à ce fait nouveau dans les toutes dernières minutes du témoignage de M. Pagé devant la commission de l'Assemblée nationale, hier. Cette commission enquêta sur la conduite du ministre à la suite des allégations de M. Garon qui invoque avoir subi des «pressions indues».

Ces pressions seraient venues de ce que le ministre aurait lié son consentement au projet de loi privé 272, que parrainait M. Garon, à l'obtention du consentement du député de Lévis pour l'adoption du projet de loi 132 de M. Pagé.

Ce n'est finalement qu'à la toute dernière question adressée au ministre que le député Jacques Rochefort a donné les détails relatifs à une conversation dont la commission n'avait pas été saisie jusque là. M. Pagé aurait en effet, vers 18h le 19 décembre, à la veille du dernier jour des travaux parlementaires, prévenu M. Chevrette: «J'entends bien bloquer le projet de loi 272 si la 132 n'est pas adoptée et j'ai le O.K. du ministre des Transports pour le faire».

Le ministre avait indiqué plus tôt, en réponse aux questions préli-

minaires de M. Chevrette, qu'il «est possible que j'aie évoqué à quel- qu'un le fait que, compte tenu que je n'avais pas mon projet de loi 132, j'étais habilité à avoir des réserves sur 272 et que 272 allait être étudié».

En réponse à la question finale de M. Rochefort, le ministre a cependant répété qu'il avait à ce moment-là fait son deuil du projet de loi 132. M. Pagé a aussi rappelé qu'il avait déjà précisé, au cours de son témoignage, avoir eu des discussions avec M. Chevrette sur le projet de loi 132.

M. Pagé a ajouté: «Je vous ai indiqué que ma décision concernant le projet de loi 272, je l'avais prise le 19 décembre au matin. C'est possible que j'aie référé, avec le député de Joliette, de mes échanges avec le ministre des Transports», M. Marc-Yvan Côté, avec qui M. Pagé a raconté avoir discuté du projet de loi 272.

Des réticences sur le fond

Tout au long de son témoignage, duquel il n'est pas ressorti d'éléments nouveaux importants hier, M. Pagé a soutenu qu'il n'avait pas décidé de bloquer le projet de loi 272 conditionnellement à l'attitude de M. Garon sur le projet de loi 132, contrairement à ce que révèle l'échange qu'il aurait eu avec M. Chevrette le 18 décembre.

Le ministre a plusieurs fois expliqué qu'il avait résolu seulement le 19 décembre de bloquer le projet de loi parrainé par le député de Lévis parce qu'il avait des réticences sur le fond de cette loi et aussi parce qu'il n'avait pas «de service à rendre à Jean Garon».

La commission doit entendre ce matin le témoignage du ministre Côté et pourrait recevoir en après-midi le ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau.

Tous deux étaient concernés par le projet de loi privée 272 présenté à la demande de la Corporation intermunicipale de la rive-sud de Québec pour valider rétroactivement des dépenses de \$7 millions effectuées sans l'approbation du ministre des Affaires municipales mais subventionnées à 75 pour 100 par le ministère des Transports.♦

4,000 «Jeunes volontaires» seront embauchés cette année

♦(PC) - Le programme Jeunes volontaires, du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, pourra embaucher le double de jeunes cette année, soit environ 4,000.

De plus, en vertu d'une plus grande enveloppe budgétaire, les allocations de participation pour les bénéficiaires de l'aide sociale qui ont terminé leur secondaire V sont portées à \$211 au regard de \$200 l'an dernier. Les autres participants bénéficient d'une allocation de \$161 au lieu de \$150. Le programme Jeunes volontaires vise le développement de l'employabilité des jeunes et plus spécifiquement leur intégration sur le marché du travail ou le retour aux études.

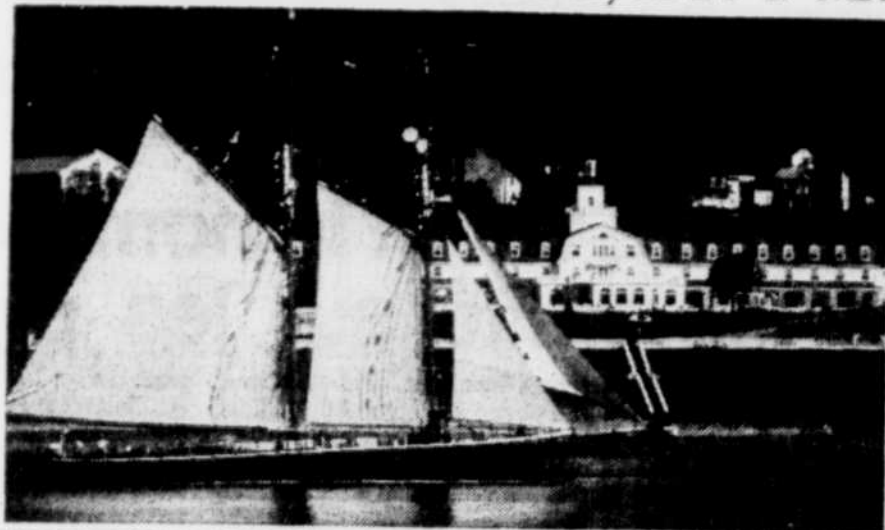
Un autre changement a été apporté au programme concernant l'âge d'admissibilité.

Par le passé, il était accessible uniquement aux jeunes de 16 à 24 ans qui étaient sans emploi et qui avaient abandonné les études depuis au moins quatre mois. Cette année, le programme est ouvert à certains jeunes de 25 à 29 ans.

Ces derniers, sans emploi et ayant quitté les études, y auront droit si le projet qu'ils veulent réaliser vise à permettre la mise sur pied d'une petite entreprise ou la création de leur propre emploi.♦

«CAP SUR TADOUSSAC» À BORD DE LA MARIE-CLARISSE

LES 15, 16 ET 17 MAI



UNE FIN DE SEMAINE DE RÊVE D'UNE VALEUR DE PRÈS DE

2 000\$

POUR 24 COUPLES.

INCLUANT:

vendredi matin, départ de Québec vers l'Isle-Aux-Coudres à bord du Grand Voilier "La Marie-Clarisse", nuit à l'HÔTEL CAP-AUX-PIERRES; samedi, départ pour Tadoussac à bord de "La Marie-Clarisse", nuit à l'HÔTEL TADOUSSAC; dimanche, retour à Québec par autobus. Tous les repas, cocktails, réceptions de grand luxe, etc.

Reglements disponibles à Radio-Canada

Faites parvenir votre coupon avant le 5 mai 1987, adressé comme suit:

CONCOURS "CAP SUR TADOUSSAC" GILLET PURE LAINE — RADIO-CANADA C.P. 10400, Ste-Foy, G1V 2X2

lundi le mardi le mercredi le jeudi le vendredi le
 Nom _____ Adresse _____
 Ville _____ Tél. _____ C.P. _____
 Les modalités du concours sont disponibles à la maison de Radio-Canada/Québec

COMMENT PARTICIPER:

Du 9 mai au 1er mai 1987, écoutez le mot de passe tous les matins à CBV-980, entre 7h15 et 8h15, et Gillet Pure Laine à la télévision de Radio-Canada en semaine, 17h à Québec, du lundi au jeudi, 18h30 à Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane et Sept-Îles. On y traitera brièvement des sujets suivants: la goélette Marie-Clarisse, l'hôtel Cap-aux-Pierres, l'hôtel Tadoussac, la famille Dufour, etc. Sujets repris (images à l'appui) lors de l'émission "Gillet Pure Laine" à CBVT.

Remplissez le coupon de participation publié tous les jours dans Le Soleil, inscrivez-y trois (3) dates et trois (3) Mots de Passe abordés au cours d'une même semaine, lors des émissions susmentionnées.



Une collaboration Famille Dufour, Cap-aux-Pierres

LE SOLEIL

Radio-Canada Québec 11/Câble 6

Radio-Canada CBV 980/Québec

POUR UN TEMPS LIMITÉ

DE SUPER BONNES AFFAIRES MAZDA!

LA CLIMATISATION SANS COÛT ADDITIONNEL SUR TOUTES LES NOUVELLES MAZDA RX-7

Ajoutez de la fraîcheur à votre confort au volant de la sportive hautes performances qui a fait grimper les normes des voitures sport. La climatisation (jusqu'à 1 500 \$*) est installée sur toutes les Mazda RX-7 sans coût additionnel. Vous pouvez maintenant piloter la sportive de classe mondiale bien au frais, même dans les grosses chaleurs!



LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE SANS COÛT ADDITIONNEL SUR LES MAZDA 323 ET 626

Deux routières de classe mondiale, une offre exceptionnelle! Obtenez la transmission automatique sans coût additionnel sur des voitures déjà imbattables quant au rapport qualité/prix. Vous pouvez l'obtenir sur toutes les 323 et 626 qui offrent normalement la transmission automatique en option. Vous économisez ainsi des centaines de dollars. Profitez de cette super offre Mazda et roulez en grande douceur!



DES AFFAIRES ENCORE PLUS ALLÉCHANTES!

Étant donné les programmes spéciaux du constructeur et l'étendue des inventaires, votre concessionnaire Mazda est plus que jamais disposé à négocier avec vous. Profitez dès aujourd'hui des meilleures affaires jamais offertes sur les voitures et camionnettes Mazda. Faites une offre et obtenez une super bonne affaire!

LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE

SI CE N'ÉTAIT PAS VRAI, NOUS NE POURRIONS L'AFFIRMER.
 5 ans/100 000 km Sur toutes les pièces principales
 Sans franchise Sans coût additionnel Sur toutes les nouvelles Mazda 1987 livrées après le 7 janvier 1987
 Transférable sans frais



- Québec: Chatel Automobiles Ltée, 1350 Bouvier, 628-6336
- Matane: Garage Marcel Villeneuve Inc., 1780 ouest, rue du Phare, 562-0245
- Ste-Foy: Jacques Girard Automobiles Inc., 656 rue Graham Bell, 687-0753
- Pintendre: A. Lachance Automobile Inc., 529 Route Kennedy, 837-8897
- Thetford Mines: Centre de L'Auto Amiante Inc., 410 sud, boul. Smith, 338-4694
- Québec: Rendez-Vous Mazda, 1615 boul. Henri Bourassa, 529-7991
- Rimouski: Automobiles R.P. Inc., 455 boul. Ste-Anne, Pointe au Pere, 724-7888
- Fetit Pabos: Automobiles Pabos Inc., C.P. 100, Route 132, 385-3031
- Plessisville: Maurice Côté Automobiles Inc., 637 rue St-Louis, 362-7324
- Ste-Patrice de Beauvillage: Automobiles M. Blais, 462 rue Principale, 596-2322
- Rivière du Loup: Voyer Automobile Inc., 160 Fraser, 862-3263

*Prix de détail suggéré. Laiterie exclut la taxe fédérale d'accise. Les offres sur la transmission automatique et sur la climatisation sont en vigueur à compter du 6 mars 1987.

Selon Claude Morin dans son livre «L'art de l'impossible»

Bourassa aurait flirté avec le OUI en 78 et 79

◆ En 1978 et 1979, Robert Bourassa avait laissé entendre à l'ancien ministre péquiste Claude Morin et à Mme Louise Beaudoin que sa réponse ne serait pas nécessairement NON à la question référendaire. Tout dépendrait du contenu de l'association économique Québec-Canada envisagée.

par J.-Jacques SAMSON

Ce risque de sacrilège politique est rapporté par M. Morin dans son dernier livre «L'art de l'impossible - La diplomatie québécoise depuis 1960», lancé hier à Québec.

M. Morin fut sûrement le principal artisan des relations interna-

tionales du Québec entre 1960 et 1982. Conseiller spécial, sous-ministre puis ministre des Affaires intergouvernementales sous René Lévesque, de 1976 à 1982, M. Morin a oeuvré aux côtés des cinq premiers ministres qui se sont succédés à Québec durant cette période.

L'ouvrage retrace les premiers balbutiements du Québec sur la scène internationale jusqu'aux négociations en vue de la participation du Québec au premier Sommet francophone. M. Morin a aussi tenu à reproduire un très grand nombre de documents, télégrammes, notes diplomatiques échangés durant cette période riche en querelles de tapis-

Il insiste sur l'étonnante continuité de cette démarche menée comme une course à relais par les chefs de gouvernement du Québec.

D'abord tiré à 5.000 copies, le livre est publié par les Editions du Boreál Express qui espèrent en faire «un mini best seller», soit atteindre des chiffres de vente de 15.000 à 20.000 exemplaires.

Claude Morin avait déjà publié deux livres, *Le Pouvoir québécois* en 1972 et *Le Combat québécois* en 1973, soit peu de temps après sa démission comme sous-ministre à l'été 1971, sous Robert Bourassa.

Le dernier-né s'appuie sur l'abondante documentation personnelle de l'auteur et des informations recueillies auprès d'autres acteurs des événements des 25 années étudiées. C'est un ouvrage de référence de 472 pages qui sera vendu \$22.95.

Compenser la discrétion

L'auteur a expliqué hier, au cours d'une conférence de presse, avoir voulu compenser pour la grande discrétion qu'on lui a reprochée lorsqu'il était ministre, sur les rela-

tions internationales du Québec. Le ministre paraissait alors complètement absorbé par le référendum et les négociations constitutionnelles.

M. Morin s'est aussi dit très heureux de la façon dont le gouvernement conservateur de M. Brian Mulroney et l'ambassadeur du Canada en France, Lucien Bouchard, mènent les relations internationales impliquant le Québec, après les longs conflits qui ont marqué l'ère Trudeau. «Le problème du statut du Québec étant résolu, on a l'occasion de voir la substance derrière. Il faut du concret maintenant», a insisté M. Morin, soulignant le travail en ce sens de M. Lucien Bouchard.

M. Morin a d'autre part souligné le peu de ressources financières affectées à nos relations internationales et les exigences de rentabilité immédiate posées. «S'il y a une annonce de Coke au coin d'une rue, on ne demande pas combien de bouteilles elle a fait vendre», ironise-t-il, rappelant la question du député libéral Claude Forget sur la rentabilité d'une délégation à l'étranger, quelques mois après son ouverture.

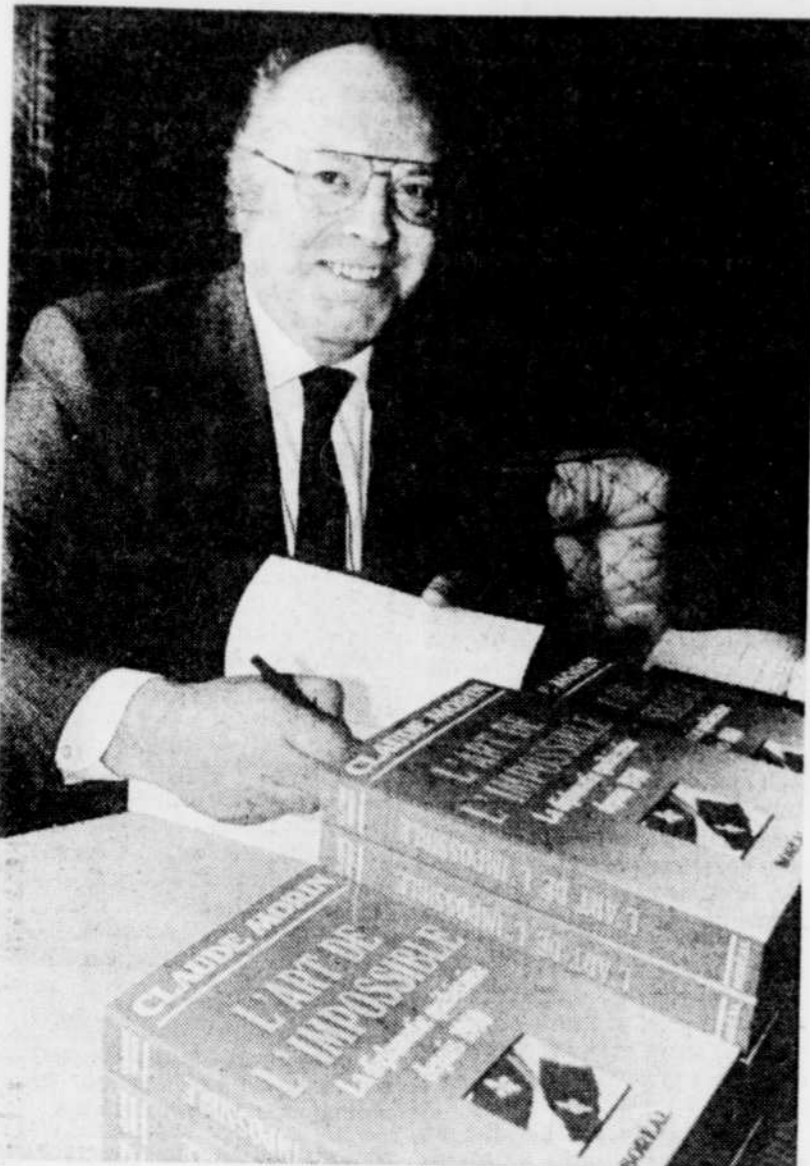
La méfiance populaire à l'égard

des dépenses dans les relations internationales a beaucoup inhibé l'action des gouvernements du Québec, analyse-t-il.

De la France, M. Morin dit diplomatiquement qu'elle «a été un allié constant, permanent et fidèle du Québec. Je suis convaincu que la France est encore dans les mêmes dispositions» lorsqu'on l'interroge

sur le refroidissement actuel des relations.

Sur le plan personnel, l'ex-ministre, père de l'étapisme au PQ, confesse avoir bien plus savouré son expérience de sous-ministre. «Il n'y avait rien d'impossible pour nous alors. J'avais 33 ans (1962). Je ne dis pas que tout était faisable mais on pensait!»



Le Soleil, Gilles Lafond

D'abord tiré à 5.000 copies, le livre de l'ancien ministre péquiste Claude Morin est publié par les Editions du Boreál Express. Cette maison espère en faire «un mini best seller», soit atteindre des chiffres de vente de 15.000 à 20.000 exemplaires.

VENTE DE FAILLITE de bijoux

Bagues, montres, chaînes, joncs, breloques, pendentifs, broches, boucles d'oreilles, bracelets, or et argent.

Colliers de perles.

Briquets, cadrans, horloges, cadeaux variés.

Tout doit être vendu rapidement à prix dérisoires.

Ouvert: au 1960 rue St-Michel Sillery, Qc

(édifice Net Top, face à l'hôtel de ville)

Ameublement et équipement à vendre.

Quatre Saisons choisi pour diffuser le Sommet des pays francophones

◆ Le sort en est jeté! C'est le réseau Quatre Saisons, et non la sacro-sainte société d'État Radio-Canada, qui a été choisi pour la diffusion dans le monde du 2e Sommet des pays francophones, en septembre.

Le comité d'organisation du Sommet de Québec a annoncé la nouvelle par simple communiqué, hier.

Les Productions Champlain, propriété à part entière de la station de télévision anglophone CFCF, qui détient également Quatre Saisons, ont obtenu le contrat de \$567.000 à la suite d'un appel d'offres.

Le communiqué ne précise pas l'écart qui séparerait les candidats à ce titre convoité de diffuseur du second Sommet.

COURS DE SERVICE AU BAR
avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES au CHÂTEAU FRONTENAC
COURS de CONNAISSANCES des VINS
Permis culture personnel 783551 min. Éducation du Québec
692-0310

GRATUIT*
JUSQU'AU 30 AVRIL 87
Monture à l'achat de vos verres correcteurs (à notre boutique au sous-sol)**

Aussi:

- anti-reflets gratuits
- les journées ensoleillées étant plus longues, protégez vos yeux
- 20% de rabais sur tous nos verres solaires en magasin

ROBERT Trudel
OPTICIEN
lunettes et verres de contact
**775, Marguerite-Bourgeois
Québec G1S 3W2
Egalement:
*Beauceville
au 628 B, boul. Renault
Tél.: 774-3502
688-8430

Jean Claude de Paris
suggère cet ensemble veste et jupe-culotte (discret), en coton kaki à coordonner avec un chemisier jaune vif.

Salon Jade
Place Laurier (mail nord)



ENTREPOSEZ VOS FOURRURES

N'oubliez pas qu'elles sont fragiles. Protégez-les en les gardant bien au frais pendant la belle saison.

- Voûte à température contrôlée
- Nettoyage "Lusterized"
- Réparation et remodelage
- Estimation gratuite
- Service gratuit de cueillette

Valeur 500\$: 17\$ Valeur: 2 000\$: 36\$
Valeur: 1 000\$: 21\$ Valeur: 3 000\$: 50\$

Assurance disponible sur demande (en sus).

Jos Robitaille
700, Richelieu, Québec
Tél.: 522-3288 - 522-0120
Depuis 1894

Rencontre sur le testament biologique à l'hôpital Laval

Bien peu d'employés ont participé au débat

♦ Bien que tout le monde ait été invité, seulement une quinzaine des 1,500 employés de l'hôpital Laval ont participé, hier midi, à un débat-rencontre sur le testament

biologique et, indirectement, sur l'euthanasie volontaire.

par Guy DUBÉ

Il n'y a même pas un seul médecin qui a daigné se montrer le bout du nez. Tout juste une grappe d'infirmières et quelques personnes bénévoles, qui sont demeurées plu-

tôt sceptiques et hésitantes à parler ouvertement d'un sujet considéré tabou jusqu'à tout récemment.

C'est le Conseil consultatif du personnel clinique (CCPC), un orga-

nisme interne, qui parrainait la rencontre. La présidente du CCPC, l'infirmière Johanne Rompré, était déçue du peu d'enthousiasme qu'affiche le personnel médical lorsqu'il s'agit de discuter de *testament biologique*, ou du moins d'être sensibilisé sur le sujet.

Deux travailleurs sociaux, Yvon Bureau, du centre François-Charon, et Mariette Sénéchal, du Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL), ont animé la discussion. Yvon Bureau est cofondateur du mouvement «Responsable jusqu'à la fin», qui prône le droit à une mort digne, douce et naturelle par le biais d'un testament indiquant nos dernières volontés de vie.

Ce *testament biologique* respecte la morale, mais il n'est pas encore reconnu officiellement dans les hôpitaux du Québec. Hier, M. Bureau voulait effectuer une percée à Québec en parlant directement au personnel médical d'un hôpital.

Sa déception était manifestement visible, face au peu d'engouement des infirmières, et surtout des médecins. Il a expliqué que les médecins et même les autorités d'un

hôpital devraient au moins savoir qu'un *testament biologique* les mettrait à l'abri des risques de poursuites judiciaires.

Un tel testament, signé lorsqu'une personne est consciente, lui assure qu'on ne lui prolongera pas la vie indûment s'il lui arrive un malheur. Signé devant témoins, ce bout de papier permet d'éviter l'acharnement thérapeutique; personne ne se culpabilise d'avoir «débranché» un *légume vivant*, un *cadavre qu'on nourrit tous les jours*. «Ça ramène la paix dans la famille», précise le travailleur social.

Une infirmière présente à la rencontre d'hier midi a mentionné que le malade refuse très, très rarement une intervention chirurgicale, «parce que le médecin tourne bien ses phrases pour l'amener à dire oui».

Le mouvement «Responsable jusqu'à la fin» effectuera d'autres rencontres d'information et des conférences de presse, en Estrie, la semaine prochaine, et dans la Beauce par la suite. ♦

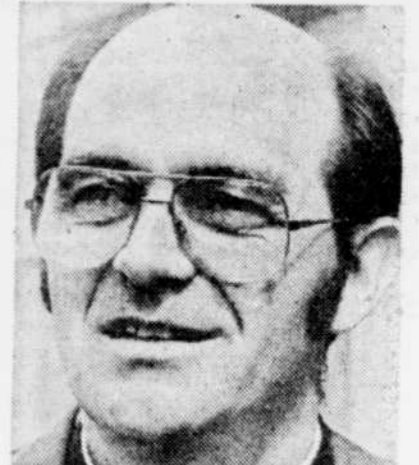
Jean-Claude Bergeron élu nouveau supérieur des pères rédemptoristes

♦ Les rédemptoristes canadiens-français de la province de Sainte-Anne de Beauport ont élu un nouveau supérieur provincial, le père Jean-Claude Bergeron. Il succède au père Marc-André Boutin, qui vient d'être nommé supérieur de la maison des rédemptoristes à Rome.

Avant d'accéder à cette nouvelle fonction, le père Bergeron était supérieur du monastère et recteur de la basilique de Sainte-Anne de Beauport. Natif de Saint-Coeur-de-Marie, au Lac Saint-Jean, il a fait ses études classiques au séminaire Saint-Alphonse, à Sainte-Anne de Beauport; entré chez les rédemptoristes, il a prononcé sa profession religieuse en 1961.

Ordonné prêtre en 1967, il a été affecté au séminaire Saint-Alphonse jusqu'en 1981. C'est alors qu'il est devenu supérieur du monastère des pères et recteur de la basilique.

Par son élection, le père Bergeron devient supérieur des 257 religieux canadiens-français, haïtiens, uruguayens et japonais. La province rédemptoriste de Sainte-Anne compte 188 prêtres, 2 diacres, 41 frères, 22 étudiants en théologie et 4 novices. On les retrouve au Québec, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, au Japon, en Haïti et en Uruguay.



Le père Jean-Claude Bergeron est le nouveau supérieur provincial des rédemptoristes.

sont surtout fait connaître grâce au sanctuaire de Sainte-Anne de Beauport et à la prédication de retraites.

Le père Bergeron considère sa fonction comme un service. Il a rappelé l'exemple du fondateur des rédemptoristes, saint Alphonse, qui n'a pas craint les difficultés et qui était toujours prêt à rendre service à l'Église et au monde.

Le père Bergeron sera entouré d'un nouveau conseil provincial constitué du père Gérard Thérien, du père Paul-André Bouchard, du frère Elie Morin, du père Maurice Dionne, du père Jean Lafleur et du père François Paradis. ♦

PISCINES APOLLO

L'EXCELLENCE DE LA PISCINE AU QUÉBEC DANS

L'Équipement Le Choix Les Prix

CHOIX DE PISCINES CREUSÉES ET HORS-TERRA DAUPHIN (aluminium), SEVEN ELEVEN, CORNELIUS

Ouvert le dimanche de 11h à 17h

PISCINES APOLLO INC.

1000, boul. des Capucins Québec (Plaza Yvon St-Gelais) 529-0283

3605, boul. Hamel Les Saules 871-6111

555, route Trans-Canada Lévis 833-2173

VENTE ASTRAL

99¢

VENTE

objectif 28mm Pour 99¢

à l'achat d'un zoom image 70-300!

Garantie Image de 3 ans

Zoom Image 70-300mm 179⁷⁷

Rabais 99

Minolta Maxxum 5000

Rabais \$50

au moment de l'achat d'un Minolta 5000 ou 7000.

339⁷⁷

Appareil 35mm auto-locus avec objectif interchangeable, exposition multi-programmée ou manuelle, transport du film motorisé et mesure du flash à travers l'objectif.

Minolta Maxxum 7000

Rabais \$50

au moment de l'achat d'un Minolta 5000 ou 7000.

399⁷⁷

Appareil 35mm à système autofocus incorporé. Contrôle et transport du film motorisés. Affichage complet de l'information et débrayage de l'automatisme.

SOLDE D'OBJECTIFS MINOLTA MAXXUM

	Ord.	Vente	Rabais
Minolta 28mm	179.77	149.77	\$30
28-85mm	399.77	349.77	\$50
35-70mm	229.77	199.77	\$30
70-210mm	319.77	289.77	\$30
100-200mm	229.77	199.77	\$30
50mm F/1.7	89.77	80.77	\$10
Image 75-200mm	269.77	249.77	\$20

IMAGE

Rabais \$20

Appareil 35mm à mise au point pré-réglée, avance à rebobinage du film motorisés et flash électronique incorporé.

79⁷⁷

PENTAX

Rabais \$20

Appareil 35mm autofocus, compact, avec couverture à glissière. Mise au point, exposition et flash automatiques. Entraîneur de film motorisé.

199⁷⁷

Polaroid

Appareil Polaroid Spectra System

Nouvel appareil instantané utilisant des signaux audio-visuels pour réussir de superbes photos! Un circuit électronique contrôle automatiquement la focalisation, le flash et l'exposition. Utilise un nouveau film de format rectangulaire qui permet de cadrer encore mieux!

174⁷⁷

Moins rabais instantané \$23

MINOLTA

Minolta AF Tele date

Appareil 35mm autofocus avec avance et rebobinage du film motorisés. Dos-dateur au quartz qui imprime la date sur vos photos! Couvre-objectif et flash incorporés. Lentille standard/teleobjectif intégré!

299⁷⁷

astral

PHOTO

VOTRE IMAGE DE PRESTIGE

ADRESSES DES SUCCURSALES:

PHOTO Place Fleur de Lys 529-2541

PHOTO Galeries Chagnon 833-0848

PHOTO Place Québec 529-8238

astralab

Magasins Astral avec DÉVELOPPEMENT COULEUR SUR PLACE

Place Laurier 653-6089

Galeries de la Capitale 627-5857

LE SOLEIL

CONCOURS "PAILLÉ CONTENT"

80\$ PAR JOUR (BONS D'ACHATS PROVIGO)

800\$ CHAQUE SEMAINE (BONS D'ACHATS PROVIGO)

80 sec. POUR LA COURSE FOLLE AUX PROVISIONS

COMMENT PARTICIPER:

Faire valider le coupon ci-bas (à la caisse) chez un marchand PRO-VIGO participant et le faire parvenir à la station CHRC.

Chaque jour, André Paillé fera un appel chanceux pour 80\$ en bons d'achats PROVIGO et, chaque semaine, un tirage au sort parmi le courrier reçu fera un gagnant de 800\$. La personne contactée devra mentionner le mot de passe. A la fin du concours, deux GRANDS GAGNANTS seront choisis parmi les coupons gagnants pour la course folle aux provisions de 80 secondes chez PROVIGO.

Le concours se tient du 6 avril au 1er mai inclusivement. Seuls les coupons du Soleil sont valides.

LES RÉGLEMENTS SONT DISPONIBLES À LA STATION CHRC.

LE SOLEIL

Faire parvenir à: **CONCOURS "PAILLÉ CONTENT"**
C.P. 8080, Ste-Foy, Qué. G1V 4S5

Nom: _____

Adresse: _____

Tél: _____

N.B.: Ce coupon doit être validé chez Provigo.

Subvention d'un chantier maritime terreneuvien

Malépart craint la concurrence avec Québec

«Ottawa clame qu'il faut réduire le nombre de chantiers maritimes au Canada. Pourtant, il vient de subventionner l'achat et la modernisation d'installations, situées à Terre-Neuve, qui risquent de livrer une concurrence déloyale à celles du Québec.

par Michel CORBEIL

De passage dans la région, le député libéral fédéral Jean-Claude Malépart, a fourni cette indication, en laissant entendre que le ministre conservateur John Crosbie est derrière ce mauvais coup en préparation.

Selon le député de Montréal-Sainte-Marie, l'acquisition par Marine Atlantique de la Newfoundland Dockyard ne met pas en danger le contrat accordé au chantier de Lauzon pour la construction du traversier Caribou II. Cependant, il dit craindre que cela ne place hors course les chantiers du Québec lorsque viendra le temps de réparer les traversiers Caribou I et II.

Communiqué de presse gouvernemental à la main, M. Malépart rapporte que le fédéral a octroyé \$24 millions pour indemniser l'ancien propriétaire, le Canadien National, et \$4 millions pour moderniser les équipements. «Éventuellement, les travailleurs de l'endroit demanderont que les réparations de deux navires se fassent sur place».

«Chose certaine, je vais poser des questions au gouvernement. Quand le ministre Michel Côté (qui est également député dans la région de Québec) parle de rationaliser l'industrie navale et qu'en même temps, le ministre des Transports, M. Crosbie, donne des subventions pour agrandir un chantier, ça man-



Le député libéral fédéral Jean-Claude Malépart (à droite) trouve incohérent que le ministre de l'Expansion industrielle régionale, Michel Côté parle de rationaliser l'industrie navale et qu'en même temps, le ministre des Transports, John Crosbie (à gauche), donne des subventions pour agrandir un chantier.

que de cohérence.» M. Malépart n'a pas manqué de souligner que les installations acquises se trouvent dans la circonscription de M. Crosbie.

Thèmes nationaux

M. Malépart a participé, hier, à Québec, à une rencontre pour dévoiler les grandes lignes du forum régional du Parti libéral du Canada qui se tiendra le 2 mai. Une rencontre qui n'abordera que des thèmes nationaux, soit le vieillissement de la population, les entreprises en l'an 2000 et l'environnement, ont expliqué ses responsables.

Cette façon de faire n'est pas un hasard. Elle s'inscrit dans la straté-

gie pour préparer les prochaines élections générales, a dit Michel T. Giroux, du comité organisateur du forum s'adressant aux circonscriptions de la rive nord de Saint-Laurent, allant de Charlevoix à Portneuf. Les préoccupations plus régionales seront dégagées dans une autre rencontre, quelque huit à dix mois plus tard, alors que se préparera la plate-forme électorale à proprement parler et que le parti aura commencé à choisir ses candidats.

«L'important, a ajouté M. Malépart, c'est que l'opinion des gens de la région se reflètent dans les thèmes nationaux.» Le député mon-

tréalais et les organisateurs de la région ont insisté sur le fait que les personnes ressources des différents ateliers ne sont pas des membres du parti et que le forum ne se limitera pas à accueillir uniquement

des libéraux bon teint. «Nous voulons prendre le pouls de la population et nous visons à ce que les gens de l'extérieur du parti comptent pour la moitié des participants», a dit M. Giroux.

Selon M. Malépart, «M. Mulroney est à terre et nous n'avons pas l'intention de nous croiser les bras. Nous voulons arriver en campagne avec des engagements précis, chiffrés, réalistes.»

L'ÉTÉ, L'HIVER... NI CHAUD, NI FROID POUR OSCAR!



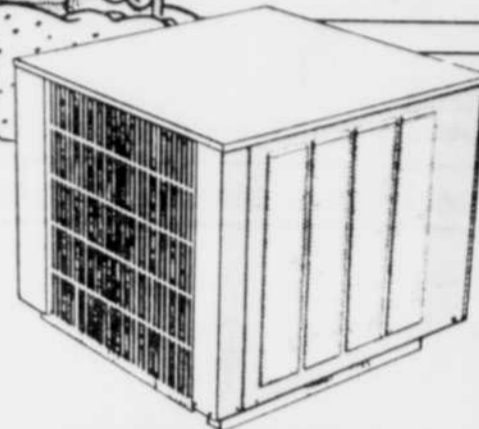
LA THERMOPOMPE LENNOX formule idéale pour mieux se chauffer l'hiver et mieux se rafraîchir l'été, est synonyme de CONFORT depuis des années.

LA THERMOPOMPE LENNOX en plus de vous assurer un environnement CONFORTABLE et AGRÉABLE offre aux propriétaires résidentiels et commerciaux la possibilité d'économiser près de 59% des dépenses en énergie.

CONTACTEZ DÈS MAINTENANT les experts FLAMIDOR pour l'installation d'une thermopompe LENNOX

GARANTIE 5 ANS (sur appareil et compresseur)

Profitez de notre PLAN DE FINANCEMENT disponible sur demande.



LENNOX

FLAMIDOR DE LA multi-énergie À VOTRE SERVICE

(418) 681-7211
625, boul. Pierre Dertrond, Ville Vanier

POURQUOI, MOI, J'IRAIS CHOISIR MES PORTES ET FENÊTRES À SAINT-ÉTIENNE?

...29 BONNES RAISONS

1 C'est à Saint-Étienne qu'est situé le comptoir de ventes ÉLITE, fabricant de portes et fenêtres de très haute qualité et spécialiste du sur mesure.

2 Au comptoir de ventes de ÉLITE à Saint-Étienne, je peux voir tous les produits offerts et discuter de mes besoins personnellement.

3 En achetant directement du manufacturier, j'économise.

4 Saint-Étienne est à 8 minutes du Pont Laporte, sortie 305.



(418) 831-4685

ÉLITE me rembourse beaucoup plus que mes frais de déplacement sous forme d'un chèque* de 25 \$. Remis à tout client qui se présente au comptoir ÉLITE pour demander une soumission, il est encaissable lors de tout achat de portes et fenêtres ÉLITE**

LE ÉLITE

DES PORTES, DES FENÊTRES, DES PRODUITS PENSÉS!

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
Jeudi et vendredi soir de 18h00 à 21h00
Samedi matin de 9h00 à 12h00

* limite d'un seul chèque par client ou par bâtiment.
** cette offre est valide pour un temps limité

le SON s'installe



Autoradio

Sony XR-47-R AM FM stereo cassette, retour automatique et affichage numérique, présélection, 18 mémoires, horloge, réducteur de bruit Dolby, télécommande incluse.

Haut-parleurs

Sony XS696, ovale 6 x 9 po, coaxial, puissance admissible de 90 watts. Différent légèrement de la photo.

SONY

299\$

119\$ la paire

installation GARANTIE 5 ANS

Gratuit

Walkman Sony à l'achat de tout système complet Autoson de Sony

STÉREO AUTO

600 Belvédère 527-5644



La petite Moran Kadosh et son infirmière, Jane Menon.

Cotisation spéciale pour une fillette sur un vol d'El Al

♦ LONDRES (AFP) — Les 450 passagers d'un vol Tel Aviv-Londres se sont spontanément cotisés hier, réunissant en quelques minutes plus de 45,000 livres (\$100,000 can. environ), pour permettre l'opération chirurgicale d'une petite fille israélienne, dont la vie est en danger.

La petite Moran Kadosh, âgée de 4 ans, doit subir une opération de la dernière chance au foie, dans un hôpital londonien, a expliqué sa mère, qui accompagnait l'enfant dans un Boeing 747 de la compagnie israélienne El Al.

La généreuse collecte servira à payer l'intervention chirurgicale et le traitement médical de la fillette à Londres. ●



Le Soleil, Roland Mercier

Une entreprise malchanceuse

Pour la quatrième fois en quelques années, les locaux des Ateliers Bertrand Inc. (anciennement la Quincaillerie Bertrand), ont été affectés hier par un incendie. Cette série malchanceuse, n'ayant rien à voir avec des incendies volontaires, a continué hier matin, alors que l'édifice situé au 175 de la 3e Avenue a subi pour plusieurs dizaines de milliers de dollars de dommages. Le feu, découvert vers 6h30, est attribuable à une lampe fluorescente défectueuse, au plafond de l'entreprise Cité-décor de Québec, située à l'étage. Les pompiers ont répondu à deux alarmes et il leur a fallu plusieurs minutes pour trouver le foyer d'incendie. Ils ont mis une quarantaine de minutes à venir à bout des flammes.

Gucci en coloris

À votre choix. Rouge. Jaune. Vert. Bleu. Violet. Douze portées interchangeable pour cette montre bracelet Gucci. Bracelet plaqué or 10 microns. Quartz suisse. \$275

- garantie Birks 2 ans • remplacement gratuit de la pile
- centres de service dans les grandes villes
- personnel qualifié

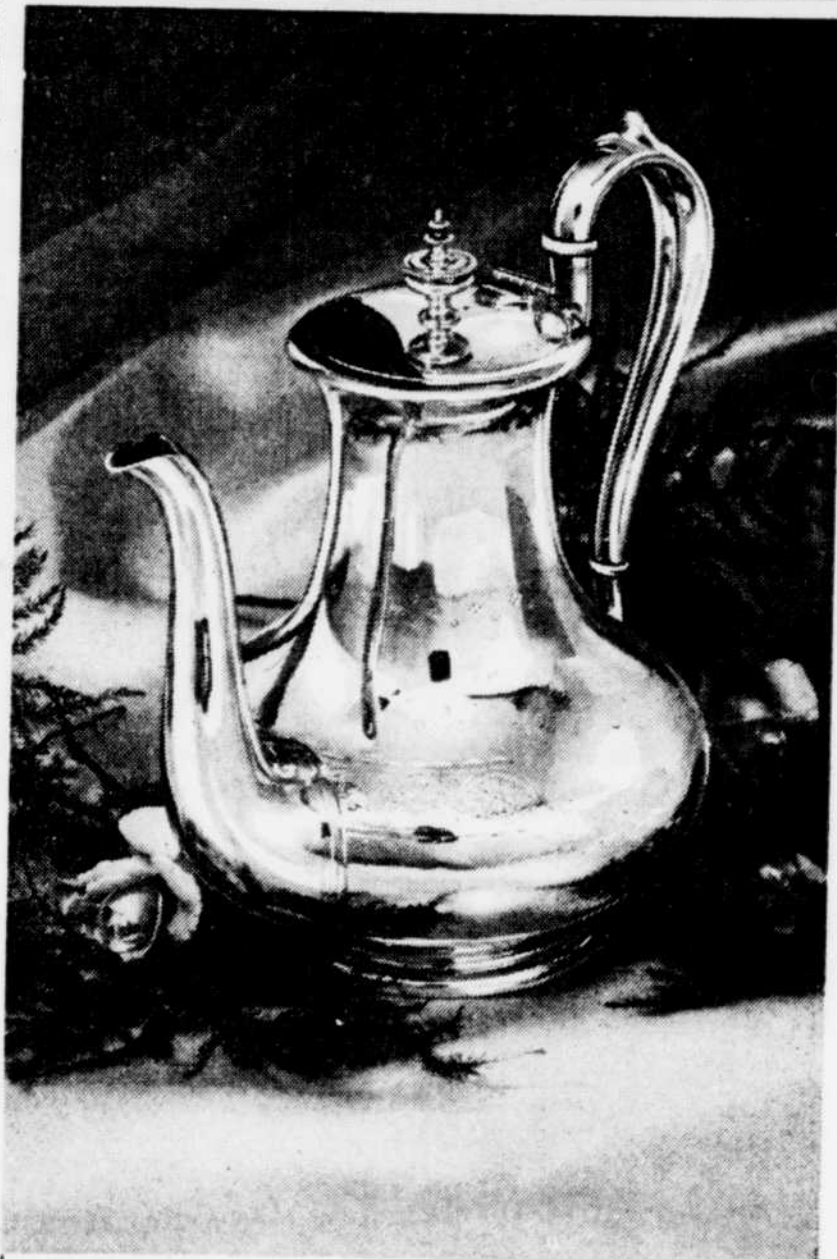
Parfaitement BIRKS

CORRECTION

Dans notre annonce publiée le 21 avril 87 dans ce journal, LE SABLE n'aurait pas dû être annoncé avec des taux d'intérêt car seul le rabais s'applique.

Toutes nos excuses à notre clientèle.

Automobiles
ROBERGE
LYÉE
1040, boul. Pierre-Bertrand, Vanier
687-5544



Une nouvelle argenterie avivera l'éclat de votre argenterie. Profitez de notre offre pour une période limitée.

ARGENTURE

25% DE RABAIS

Du 13 avril au 2 mai

inclusivement

Uniquement à Place Sainte-Foy

653-4035

Uniquement chez BIRKS

SEARS VENTE D'UN JOUR ET LIQUIDATION MODE

Le samedi 25 avril 1987 de 9h à 17h
Place Fleur de Lys, Place Laurier, Galeries Chagnon.

Quantités limitées.
Magasinage en personne seulement.
Tous les prix ordinaires mentionnés
se rapportent à des prix Sears

Samedi, épargnez au magasin Sears de Place Fleur de Lys, Place Laurier, ou Galeries Chagnon. Oui, samedi, c'est une journée spéciale chez Sears.

Que ce soit pour vous, votre famille ou la maison, partout en magasin vous trouverez des super spéciaux. Tous nos rayons regorgent de rabais formidables. Nous vous offrons une foule d'articles à des prix très avantageux.

Alors n'hésitez pas. Profitez de cette 'Vente d'un Jour' pour réaliser de véritables économies.

Hâtez-vous, venez tôt afin de profiter du meilleur choix possible... le samedi 25 avril 1987 de 9h à 17h.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

Sears Canada Inc. Place Fleur de Lys,
Place Laurier, Galeries Chagnon

À l'hôpital général de l'Amiante de Thetford-Mines

G.-A. Routhier aurait succombé par suffocation

♦ THETFORD-MINES - Le Thetfordois Gilles-André Routhier a succombé «probablement» par suffocation provoquée par la compression exercée à l'abdomen par le gilet de contention thoracique qu'on lui imposait de porter. Cependant, ce n'est que trois heures après que deux infirmiers auxiliaires eurent trouvé inerte l'homme âgé de 46 ans, suspendu à côté de son lit, qu'un médecin a constaté le décès. Aucune tentative quelconque de réanimation n'a eu lieu au moment de la découverte du corps. Il n'y a pas eu d'autopsie du cadavre.

par Fortunat MARCOUX

Ce sont là quelques éléments qui se dégagent de l'enquête publique tenue, hier, au palais de justice de Thetford-Mines par la coroner Anne-Marie David, pour établir les circonstances entourant l'un des quatre décès survenus en moins de deux ans en milieu hospitalier et impliquant des patients qui portaient un équipement de contention (camisole de force).

23 ans de prison à Réal Hamel, de Ste-Foy, pour un vol à Toronto

♦ TORONTO (PC) - Réal Hamel, âgé de 53 ans, de Sainte-Foy, qualifié de «criminel professionnel», a été condamné, mardi, à 23 ans de prison pour sa participation à un vol à main armée d'une somme de \$1.2 million que des employés de la compagnie Brinks venaient de cueillir.

Un jury de la cour de district de Toronto n'a délibéré que trois heures pour se mettre d'accord sur un verdict de culpabilité.

Le juge Pierre Mercier a qualifié Hamel, qui était en liberté sur parole lorsque le crime a été perpétré, le 8 octobre 1985, «de criminel de carrière sans aucun espoir de réhabilitation».

Hamel, qui doit encore purger huit ans d'emprisonnement pour son inculpation à une accusation de trafic de narcotiques, a été condamné à 20 ans de bague pour le vol à main armée et à trois années additionnelles pour avoir fait usage d'une arme à feu à la même occasion.

Un employé de Brinks a identifié Hamel comme étant l'un des deux bandits qui lui ont lié les pieds et les mains et l'ont baillonné pour ensuite prendre la fuite avec un sac contenant une somme de \$1.2 million en devises étrangères provenant d'une succursale torontoise de The Bank of America.

Au cours de son procès, Hamel a soutenu que l'argent que les limiers ont retrouvé dans son appartement provenait du remboursement de dettes pour la vente de narcotiques.

Les accusations portées contre un second individu ont été abandonnées après qu'un témoin clé de la couronne eut faussé compagnie à ses gardiens, plus tôt, au début du mois. Il s'agit de Charles Durocher, âgé de 43 ans, qui devait témoigner contre Hamel et contre Gilles Lessard, âgé de 39 ans, de Montréal. La police est toujours à la recherche de Durocher qui avait été ramené à Toronto sous escorte policière alors qu'il purgeait une peine de 15 ans de pénitencier dans l'Ouest du pays pour sa participation à ce hold-up. ♦

Animaux trouvés morts

♦ À la requête de la police de Charlesbourg, la Société protectrice des animaux du Québec a ouvert une enquête sur la présence de plusieurs animaux morts dans un enclos dressé dans la cour d'une maison du boulevard Talbot, à Notre-Dame-des-Laurentides. À prime abord, il semble que ces bêtes, 12 lapins, une poule et une oie, soient mortes de faim. ♦

ENTREPOSAGE DE VOS FOURRURES



ADRIEN LAPOINTE
745, rue Sainte-Claire 522-4654

Ces accidents se sont produits à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, au centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, à l'hôpital Général de l'Amiante (Thetford-Mines), et à l'hôpital psychiatrique Saint-Julien de Saint-Ferdinand-d'Halifax.

Mme David termine ses auditions aujourd'hui en étudiant le cas de l'hôpital Saint-Julien.

Après, elle recevra à Montréal les 16, 17, et 18 juin les représentations de toutes les parties impliquées dans les différents dossiers et fera, ensuite, des recommandations susceptibles d'éviter la répétition d'accidents semblables.

Le cas Routhier

Gilles-André Routhier est atteint du diabète depuis l'âge de 10 ans. Son état s'aggrave constamment. En 1984, il doit subir une amputation de la jambe droite. Il effectue plusieurs séjours dans les hôpitaux. Hospitalisé depuis trois

semaines à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke, le 2 mai 1986, il est admis au pavillon Saint-Joseph de Thetford, une institution hébergeant 100 malades nécessitant des soins prolongés.

Le pavillon Saint-Joseph est l'ancien hôpital et il est situé près du nouvel hôpital. Un tunnel relie les deux centres hospitaliers.

Selon son médecin traitant et ami d'enfance, le Dr Pierre Côté, Routhier est dans un piètre état. Sa condition cérébrale est détériorée. Tous ses organes cibles sont affectés. Son espérance de vie est de six mois, peut-être d'un an. Il se déplace en «dorlotine» (fauteuil roulant). Confus, désorienté, peu collaborateur, il doit subir la contention thoracique. Cependant, le Dr Côté qui le rencontre le 8 mai, soit la dernière fois avant le décès, ne lui prescrit pas la contention.

Pas de réanimation

Routhier est décédé le 16 mai.

Ce jour-là, vers les 20h30, il absorbe le sédatif qu'on lui donne quotidiennement, et comme à l'accoutumée on lui impose la contention.

Responsables de l'étage où 25 patients dorment dans 19 chambres, les infirmiers auxiliaires, Germain Beaulieu et Colette Beaudoin, font leur ronde aux heures. Rien à signaler dans la chambre de Routhier entre 21h30 et 21h45. Lors d'une autre vérification, vers les 23h10, les deux employés trouvent le patient suspendu, par-dessus les gardes protectrices de son lit. Il a la tête vers le plancher et c'est l'équipement de contention dont la sangle passe sous le matelas entre deux pièces en métal, qui le retient dans le vide.

Les deux infirmiers s'empressent de replacer le corps dans le lit. Routhier a le teint très pâle. Il n'a plus de pouls. Le corps est tiède. Les deux infirmiers ont la conviction que le patient est décédé et ne ten-

tent aucune réanimation quelconque. Accouru sur les lieux, l'infirmier en chef, Denis Cloutier, adopte la même attitude. Personne n'enlève l'équipement de contention.

Pas d'autopsie

Le Dr Pierre Côté est de garde au service de l'urgence à l'hôpital voisin. Informé de la mort de son ami Routhier, il demande aux infirmiers de faire constater le décès par le médecin de garde, le Dr Line Trépanier. Cette formalité sera remplie vers les 2h30, après que le cadavre eut été transporté à la morgue de l'hôpital Général.

Sur le certificat de décès, le Dr Côté a attribué la mort «probable par suffocation par contention thoracique». Dans son témoignage, il a reconnu avoir signé le document à partir de notes inscrites au dossier et sur la foi d'informations obtenues de sa collègue Trépanier et des infirmiers.

Le Dr Côté a suggéré que le dos-

sier soit soumis au coroner Jean-Marie Côté. À la barre, le Dr Réal Cloutier, directeur des services professionnels, a déclaré avoir informé le coroner de ce décès insolite. Finalement, il n'y a pas eu d'autopsie.

Le Dr Cloutier a précisé que le port de contention est prescrit par ordonnance médicale. À la demande de Routhier, le Dr Pierre Côté, n'avait pas renouvelé cette ordonnance lors de sa visite au patient le 8 mai, après que ce dernier eut promis de se tenir tranquille et de collaborer avec le personnel infirmier.

La lune de miel fut de courte durée. Des témoins ont affirmé que, quelques jours avant son décès, Routhier, un homme de 5 pieds et 10 pouces et pesant quelque 140 livres, avait déchiré son équipement de contention, et qu'en une autre occasion, il s'en était dégagé et avait glissé de son fauteuil roulant. Sans contention, il faisait des chutes, a-t-on expliqué. ♦

Un compliment très spécial

Une paire de dormeuses à diamants. Belle expression de louange. Elle en sera ravie. Et, pour vous, des prix alléchants.

Or 14 carats. Diamants à la hauteur de nos normes exigeantes de taille, de couleur, de clarté et...surtout, de valeur.

Valeur de remplacement \$800. et \$525.

Pour vous **\$595. et \$395.**

Uniquement chez BIRKS

Les beaux prix spéciaux Crown Diamond!

Émail velouté d'intérieur au latex Blanc (01-509) 2148\$ (ou moins les 4 litres)

Émail semi-lustré d'intérieur au latex Blanc (01-109) 2148\$ (ou moins les 4 litres)

Peinture semi-brillante d'intérieur à l'alkyde Blanc (01-309) 2248\$ (ou moins les 4 litres)

Latex mat pour plafonds Blanc (01-008) 1688\$ (ou moins les 4 litres)

CROWN DIAMOND

Beau temps pour couvrir en beauté: avec les prix spéciaux de Crown Diamond, vous avez la qualité qu'il faut!

...en toute confiance

FERBLANTERIE R. MARTIN INC. 662, boul. Champlain Québec Tél.: 529-1745	QUINCAILLERIE C. GAGNON (1987) INC. 204, St-Vallier ouest Québec Tél.: 525-9610	QUINCAILLERIE CIMON INC. 2565 de Mauvils Québec Tél.: 661-0851	CENTRE DE RÉPARATION ST-SACREMENT INC. 785, Marguerite-Bourgeoys Québec Tél.: 681-5560	LE COIN DE LA PEINTURE ENR. 50, rue Beaucage Vanier Tél.: 683-0377
DÉCORATION DANIELLE B. LORTIE ET FILLE ENR. 723, boul. Pierre-Bertrand Ville-Vanier Tél.: 682-8244	CHEZ TI-FRÈRE 215, boulevard Hamel Ville-Vanier Tél.: 681-6023	QUINCAILLERIE QUÉBÉCOISE INC. 4625, 1re Avenue Charlesbourg Tél.: 628-7522	QUINCAILLERIE AUGER ENR. 530, 63e Rue est Charlesbourg Tél.: 627-0105	LOGIS DÉCOR J.G.S. ENR. 63, boul. St-Joseph Charlesbourg-Ouest Tél.: 628-0372
ÉCONO-BOIS ENR. 595, rue Max-Gros-Louis Village des Hurons Tél.: 843-9710	MARIUS GARON PIÈCES ET QUINC. INC. 10,885, boul. de L'Ormière Neufchâtel Tél.: 842-8822	LES COLORIS DU DÉCOR INC 880, av. Ste-Thérèse Ste-Thérèse-de-Lisieux Tél.: 661-3263	CENTRE DE RENOVATION LEVESQUE & GUIMONT INC. 241, de l'Eglise Notre-Dame-des-Laurentides Tél.: 849-7161	CONTREPLAQUÉ-MODERNE 1177, boul. Pie-XI sud Val-Bélair Tél.: 842-1911
QUINC. RONA VILLENEUVE & FRÈRE 2300, ave Royale (face à l'église de Courville) Courville Tél.: 663-8994	COUVRE-PLANCHERS ORLÉANS 5, côte St-Grégoire Montmorency Tél.: 663-3147	CENTRE DE RENOVATION R. BOIES INC. 215, Lachance Beaupré Tél.: 827-4531	QUINCAILLERIE DÉCLIC INC Centre d'Achats Place Ste-Anne Ste-Anne-de-Baupré Tél.: 827-5255	QUINCAILLERIE NEILSON ENR. 3240, boul. Neilson Ste-Foy Tél.: 659-4571
QUINC. JOS. DION INC. 3189, chemin Ste-Foy Ste-Foy Tél.: 625-5175	FERNAND MORISSETTE INC. 4245, boul. Hamel Ancienne-Lorette Tél.: 872-2874 4008, boul. du Jardin Orsainville Tél.: 628-0721	REMBOURRAGE STORES POPULAIRES CHARLEY ENR. 208, Route 138 St-Augustin Tél.: 878-2135	QUINCAILLERIE HUOT ENR. 205, St-Joseph St-Raymond Tél.: 337-7311	QUINCAILLERIE B.A. 11, Camiré St-David Tél.: 837-8713
MATÉRIAUX J.R. GRENIER (anciennement Quincaillerie Roy) 166, St-Georges Lévis Tél.: 837-4738	CANAC MARQUIS GRENIER 2, rue du Progrès St-Romuald Tél.: 839-0621	LEMIEUX & PROULX INC. 831, route Trans-Canada Lévis Tél.: 837-4777 47, St-Jean Baptiste est, Montmagny Tél.: 248-3400	D. BARBEAU ENR. 664, Kennedy St-Louis-de-Pintendre Tél.: 833-2962	ATELIER DE DÉCOR MERCIER INC. 27, Ste-Brigitte Montmagny Tel: 248-3535

merci

GRÂCE À VOUS,
NOUS SOMMES TOUJOURS

N°1
À QUÉBEC



PATHONIC

Télé 4
Québec CABLE 7

l
c
n
C
f
b
t
p
f

se
in
fé
jo
ta
fé
pl
vo
te
de
tic

bl
l'é
po
lig
né
de
40
M
ph

né
réh
le
qu
not
hpr
gag

tan
au
est
Du
lém
occ
dan
soit
rest
tion
son
teur
cell
rémi

L
dit p
ter c
bec s
ne f
dit-e
empl

M
evolu
depu
y a e
poch
faut
faut
femm
social

Paulin

Implantation de nouvelles technologies au sein des entreprises

Les secrétaires déplorent la pression subie

♦ Secrétaires et employeurs de Québec ont éprouvé différents problèmes lors de l'implantation de nouvelles technologies au sein de leur entreprise. Pendant que les secrétaires déplorent la pression initiale de leurs supérieurs à livrer un travail rapidement, les patrons pointent du doigt l'adaptation assez longue du personnel.

Textes de Réjean LACOMBE

C'est du moins ce qui ressort d'une étude réalisée par la firme Cossette communications-marketing pour le compte de l'Association internationale des secrétaires professionnelles (AISP).

En dévoilant, hier, le résultat de cette étude dans le cadre de la journée internationale des secrétaires, la présidente de l'AISP, Mme Liliane Auger, devait toutefois adresser une mise en garde en précisant que cette étude avait été réalisée auprès de 50 entreprises seulement dans la région de Québec et un nombre égal de secrétaires.

«Tous les secteurs et tous les types d'entreprises, dit-elle, n'ont pas été couverts par l'étude. Ces restrictions limitent la représentativité des résultats et ceux-ci ne peuvent être généralisés sans apporter des réserves. La validité des résultats permet toutefois de les utiliser pour porter un diagnostic

Le conseil de Pauline Marois aux Québécoises: patience et détermination

♦ Pour l'ancienne ministre dans le gouvernement du Parti québécois, Mme Pauline Marois, «l'avenir des femmes dans l'économie du Québec n'est pas bloqué». Toutefois, Mme Marois croit que la Québécoise devra être à la fois patiente et déterminée. «C'est, dit-elle, plus fort que l'agressivité. Il ne faut pas lâcher.»

Alors qu'elle s'adressait, hier soir, aux membres de l'Association internationale des secrétaires professionnelles (AISP) qui célébraient la journée internationale de la secrétaire, Mme Marois a expliqué que le féminisme ne consistait pas à remplacer un pouvoir par un autre pouvoir. «C'est l'égalité qu'il faut atteindre», de préciser l'ancienne députée péquiste de la circonscription de La Peltre.

Mme Marois a dressé un double bilan, statistique et historique, de l'évolution sociale, économique et politique de la Québécoise. Elle souligne ainsi qu'au cours des cinq dernières années, le taux d'activités des femmes au Québec est passé de 40 à 50 pour 100. «Il s'agit là, de dire Mme Marois, d'une évolution phénoménale.»

Même si dans les faits les données ne sont pas encore tellement réjouissantes, elle note également que le revenu moyen de la femme s'est quand même amélioré. «Mais, il faut noter, précise-t-elle, que quand les hommes gagnent \$1, les femmes en gagnent \$0,57.»

La place de plus en plus importante que les Québécoises occupent au chapitre des postes de gérance est de nature à réjouir Mme Marois. Du même souffle, elle rappelle également que les femmes au Québec occupent majoritairement la place dans cinq professions différentes, soit le secrétariat, les services, la restauration, la santé et l'éducation. Elle note toutefois que les personnes qui oeuvrent dans ces secteurs d'activités sont parmi les celles qui sont les moins bien rémunérées.

L'ancienne ministre péquiste se dit par ailleurs heureuse de constater que deux PME sur trois au Québec sont créées par des femmes. «Il ne faut pas oublier que ces PME, dit-elle, génèrent 70 pour 100 des emplois.»

Mme Marois se réjouit de cette évolution de la femme québécoise depuis les cinq dernières années. «Il y a encore, précise-t-elle, quelques poches dramatiques auxquelles il faut maintenant s'attaquer. Il ne faut oublier que 5 à 8 pour 100 des femmes sont bénéficiaires de l'aide sociale.»



Le Soleil, Jacques Deschamps
Pauline Marois

articulé sur la situation.»

Quoi qu'il en soit, l'étude démontre clairement que la fameuse «techno-phobie» n'a pas eu d'emprise sur les secrétaires, puisque 88 pour 100 d'entre elles avouent avoir bien accueilli ces changements technologiques. Ainsi, 32 pour 100 estiment que ces nouvelles méthodes facilitent leur travail; 30 pour 100 croient qu'elles augmentent la productivité et 18 pour 100 soulignent que ces changements procurent de nouvelles connaissances.

Salaires et tâche

Toutefois, si les secrétaires croient que l'apprentissage de ces nouvelles technologies est suscepti-

ble d'amener leur patron à faire preuve d'une plus grande générosité sur le plan salarial, elles se trompent.

L'étude démontre que seulement 16 pour 100 des secrétaires ont vu leur salaire ajusté après l'arrivée de changements technologiques.

Cela ne veut pas dire pour autant que les secrétaires ne souhaitent pas toucher une telle augmentation salariale. Toutefois, une minorité seulement des secrétaires, soit 16 pour 100, ne lèvent pas le nez sur des ajustements de leur salaire liés aux changements technologiques qu'elles ont vécus. Pour les secrétaires, ces hausses salariales devraient varier de 3 pour 100 à 30

pour 100. Selon Mme Auger, le salaire moyen d'une secrétaire à Québec varie de \$15,000 à \$18,000, tandis que la secrétaire de Montréal voit son salaire varier de \$19,000 à plus de \$21,000.

Leur attente risque d'être longue puisque de l'autre côté de la barrière, seulement 10 pour 100 des patrons voient d'un bon oeil une éventuelle hausse salariale. Certains patrons estiment que la charge de travail est demeurée la même et qu'il s'agit en fait d'une amélioration.

Mais, secrétaires et patrons s'entendent sur un point: les changements technologiques ont eu un impact mitigé sur les tâches de se-

crétariat. En fait, les secrétaires de Québec indiquent que les modifications de tâches se rapportent surtout à une diminution du travail manuel, à un accroissement des responsabilités et à une simplification du travail. À l'inverse, plusieurs affirment effectuer les mêmes tâches, mais d'une façon différente.

Des hausses justifiées

Il est également étonnant de noter que secrétaires et patrons partagent sensiblement le même avis lorsqu'il s'agit de poser des conditions qui conduisent à une hausse salariale dans le cadre des changements technologiques.

Sans ambages, 42 pour 100 des

secrétaires affirment qu'une telle hausse devrait être accordée à la suite d'un accroissement des responsabilités ou encore par un surplus de travail. Par contre, 44 pour 100 des patrons accorderaient une hausse salariale lors d'un changement de fonction; 28 pour 100 en feraient autant si des qualifications supplémentaires étaient demandées ou encore si un surplus de travail était exigé.

Il faut toutefois noter que 86 pour 100 des secrétaires interrogées ne sont pas syndiquées. «Les conditions salariales dans le secteur privé, de dire Mme Auger, n'ont pas suivi celles des autres professions, comme les infirmières et les enseignantes.»

LA PLUS GRANDE CÉLÉBRATION DE L'ANNÉE DE GM!

DES AUBAINES SUR LES CAMIONS...ENCORE MEILLEURES

ÉCONOMISEZ SUR LES CAMIONS GM

EMPOCHEZ 750\$ DIRECTEMENT DE GM

GRÂCE AUX GRANDS PICK-UP CHEVROLET ET GMC 1987!



ÉCONOMISEZ JUSQU'À **2 190\$** SUR LES ATTRAYANTS ENSEMBLES WRANGLER POUR LES GRANDS PICK-UP



ÉCONOMISEZ JUSQU'À **1 450\$** SUR LES ÉLÉGANTS ENSEMBLES WRANGLER POUR LES PICK-UP COMPACTS

JUSQU'AU 30 AVRIL!

PICK-UP COMPACTS ET UTILITAIRES CHEVROLET ET GMC

JUSQU'À

750\$

D'OPTIONS SANS FRAIS POUR LES CAMIONS AVEC BOÎTE MANUELLE.

JUSQU'À

500\$

D'OPTIONS SANS FRAIS POUR LES CAMIONS AVEC BOÎTE AUTOMATIQUE.



VOYEZ CES VÉHICULES SUPER AVANTAGEUX

VOILÀ!

LA GARANTIE GM DE 5 ANS/100 000 km

MAINTENANT OFFERTE SUR TOUTES LES CAMIONNETTES NORD-AMÉRICAINES!

TAUX DE LOCATION SPÉCIAUX OFFERTS.

LA CÉLÉBRATION DE L'ANNÉE DE GM!

VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET OU GMC PARTICIPANT!

* Voyez le concessionnaire GM pour connaître les termes et conditions de cette garantie limitée.
† Économies réalisées sur les ensembles Wrangler combinés, basées sur les prix de détail suggérés des équipements choisis et sur la valeur des équipements supplémentaires, par comparaison aux prix des options lorsqu'elles sont achetées séparément.
‡ Valeur de option sans frais taxes non leur PDSF. Offre valable pour les acheteurs admissibles de modèles sélectionnés. Les véhicules doivent être livrés au plus tard le 30 avril 1987.

Voyez un concessionnaire participant pour les détails.
♦ PDSF du modèle de base des pick-up compacts Chevrolet et GMC. Taxes, frais de livraison et d'immatriculation en supplément. Le concessionnaire peut vendre à un prix inférieur.
‡ PDSF du modèle de base des grands pick-up Chevrolet et GMC. Taxes, frais de livraison et d'immatriculation en supplément. Le concessionnaire peut vendre à un prix inférieur.



M. C. AGC 1987

Commission d'étude sur les bibliothèques publiques

Les municipalités ne veulent pas tout payer

♦ MONTREAL - Il fallait un politicien local doublé d'un élu municipal pour mettre les pendules à l'heure juste alors que s'ouvrait, hier, à Montréal, les audiences publiques de la Commission d'étude sur les bibliothèques publiques au Québec.

par Louis-Guy LEMIEUX

Face aux distingués membres de la commission Sauvageau, le maire de ville d'Anjou, M. Jean Corbeil, a déclaré en substance que le

ministère des Affaires culturelles se leurrait s'il croyait pouvoir faire payer par les municipalités la plus grande partie des coûts d'un réseau dynamique et moderne de bibliothèques publiques au Québec.

«Ce serait une erreur de croire, a dit M. Corbeil, que l'on peut rattrapper en quelques années 200 de retard culturel. Pendant que les anglophones du reste du Canada et de la province de Québec se dotaient de bibliothèques exemplaires, nous, les Canadiens français, pensions

d'abord à survivre et à nous reproduire...»

Avec un sens pratico-pratique qui a déridé la commission, le maire Corbeil a cité sa propre ville comme l'illustration parfaite de l'état des choses en ce qui regarde la lecture publique dans la Belle Province. Il a avoué candidement que son administration avait construit sa bibliothèque municipale malgré le sentiment de la majorité des citoyens de ville d'Anjou.

«Quand, dit-il, pour profiter du plan quinquennal provincial (le

plan Vaugeois, de 1979 à 1984), nous avons décidé de construire une bibliothèque publique, plus de 500 contribuables sont venus s'y opposer. Nos sondages locaux nous montrent que si nous avions posé la question en référendum, la bibliothèque de ville d'Anjou n'existerait pas.

«Pour construire une arena ou un terrain de baseball, pas de problème, poursuit-il... C'est comme ça partout au Québec... Nous n'avons pas encore de culture livresque. Ça va venir à la condition de ne pas

aller trop vite et de comprendre que, sans l'aide financière du gouvernement provincial, aucun conseil municipal ne pourra vendre l'idée d'une bibliothèque publique digne de ce nom, équipée moderne, à ses payeurs de taxes.

Un état d'urgence

Rappelons que la vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, a formé, en janvier dernier, la Commission d'étude sur les bibliothèques publiques. Présidée par M. Philippe Sauvageau, cette commission a pour mandat de faire le point sur la situation des bibliothèques publiques au Québec et de proposer des orientations pour guider l'action de l'État dans ce domaine.

Dans les milieux des bibliothèques et des corporations municipales concernées, on parle depuis quelques années déjà de situation d'urgence.

L'urgence de faire démarrer cette commission et de lui demander rapport dans les plus brefs délais est apparue criante lors de la publication, il y a un mois, de l'étude de Diane Mittermeyer commandée par l'Association des directeurs de bibliothèques publiques du Québec.

On lisait dans ce rapport que, grosso modo, le Québec se classait bon dernier, derrière Terre-Neuve, au chapitre de la lecture publique. Terre-Neuve étant déjà considérée comme un Tiers-Monde culturel.

En présentant le mandat de sa commission, le président Sauvageau



Le maire de ville d'Anjou est venu donner l'heure juste.

n'a d'ailleurs pas hésité à déclarer que la situation des bibliothèques publiques au Québec méritait «de façon pressante une étude sérieuse».

La commission Sauvageau entendra plus de 75 mémoires en provenance de tous les coins du Québec. Elle doit produire son rapport avant le 30 juin 1987.

Après deux jours à Montréal, elle se transportera à Québec, le 29 avril. Ensuite, ce sera Rouyn-Noranda (le 11 mai), Alma (12 mai), Sept-Îles (13 mai), Rivière-du-Loup (14 mai) et Hull (le 15 mai).

Hier, la commission Sauvageau a entendu en rafale, jusqu'à 22h, 15 mémoires.

Qu'ils soient administrateurs, politiciens, bibliothécaires ou auteurs, tous réclament l'universalité et la gratuité de la lecture publique. Et tous pressent le gouvernement d'investir un maximum.

La Factorerie de Tapis

VENTE MEILLEURS VENDEURS



ÉPARGNEZ
14⁰⁰ la v²

PARK AVENUE CLASSIC

- Un somptueux tapis pelucheux avant l'apparence et le toucher de la laine naturelle.
- Fait de nylon "conception avancée" d'une solidité à toute épreuve.
- Tissage des plus serrés pour une durée accrue.
- Choix de 22 teintes de pastel pour une touche chaleureuse.
- Le prix indiqué comprend mesurage, tapis, sous-tapis de première qualité et installation experte.

PRIX SPECIAL: **19⁹⁹\$** la v² COMPLETMENT INSTALLÉ
Une valeur de: 33,99\$ la v²

ÉPARGNEZ
12⁰⁰ la v²

MOON SHADOWS

- Un élégant tapis Saxony ciselé.
- Fait de 100% nylon de Du Pont d'une grande robustesse.
- Traite SCOTCHGARDSM pour résister aux taches et à la saleté.
- Garde sa belle apparence; ne s'effrite pas.
- Offert en une gamme imposante de couleurs multiples.
- Le prix indiqué comprend mesurage, tapis, sous-tapis de première qualité et installation experte.

PRIX SPECIAL: **23⁹⁹\$** la v² COMPLETMENT INSTALLÉ
Une valeur de: 35,99\$ la v²

ÉPARGNEZ
18⁰⁰ la v²

CHATEAU SUPREME

- Un magnifique tapis Saxony offrant confort et apparence impeccable.
- Fait de 100% nylon épais et moelleux pour une durée accrue.
- Choix de 12 coloris décoratifs.
- Le prix indiqué comprend mesurage, tapis, sous-tapis de première qualité et installation experte.

PRIX SPECIAL: **27⁹⁹\$** la v² COMPLETMENT INSTALLÉ
Une valeur de: 45,99 la v²

NOTRE GARANTIE EST UNIQUE!

C'est notre Garantie de Satisfaction! Vous profitez d'un délai de 15 jours suivant votre achat pour vous assurer d'une satisfaction complète avec votre nouveau tapis. De plus il porte notre Garantie de Service "tout au long de sa durée". Renseignez-vous!

NOTRE SERVICE D'INSTALLATION EXPERTE!

Nous prenons toutes les dispositions nécessaires pour envoyer nos installateurs professionnels à votre domicile, au moment opportun pour vous. Nous garantissons notre travail aussi longtemps que vous possédez votre tapis.

NOS MEILLEURS PRIX SUR NOS TAPIS MEILLEURS VENDEURS!

Du 23 avril au 13 mai

La Factorerie de Tapis

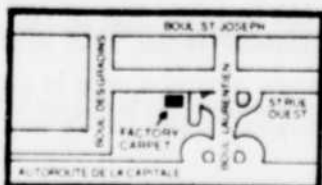
Marque de commerce déposée par la Corporation Carpita
LE PLUS GRAND SPECIALISTE DE COUVRE-PLANCHERS AU CANADA.

Satisfaction ou votre argent remis

PLACE LEBOURGNEUF

5500 BOUL. DES GRADINS
CHARLESBOURG-OUEST, QUÉBEC
622-1430

FACTOERIE
DE TAPIS



VILLE DE QUÉBEC • LAVAL • ST-LÉONARD • ST-LAURENT • BROSSARD • OTTAWA • WHITBY • TORONTO • SCARBOROUGH • NORTH YORK • MISSISSAUGA • RICHMOND HILL • HAMILTON • THUNDER BAY • STONEY CREEK • KITCHENER • SUDBURY • LONDON • ST. CATHARINES • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER • VICTORIA • HOUSTON



VENTE ANNIVERSAIRE

Profitez des réductions sur toutes les collections printemps-été

du 21 au 25 avril 87

Simone Paris

LE PRÊT-À-RAVIR

2646, CHEMIN STE-FOY, PLACE CORANIT, STE-FOY
656-1902

A U 3 2 0 0
ON FÊTE

LE 100% COMPATIBLE
640 K/UN LECTEUR DE DISQUE
ET CLAVIER

ÉCRAN ET CONTRÔLEUR VIDEO EN SUPPLÉMENT

EQUITY I

SEULEMENT

995.

MD. S. S.
QUÉBEC

3200, Quatre-Bourgeois
Sainte-Foy, Québec
(entre Henri-IV et Duplessis)
Tel.: 651-1882
Appels sans frais
1-800-463-5285

LE CENTRE EPSON

Selon un sondage

40 % des étudiants de Concordia ont admis avoir triché

• MONTRÉAL (PC). Plus de 40 pour 100 des étudiants de l'université Concordia, à Montréal, ont admis avoir triché pour leurs travaux de fin de session et lors des examens, indique un sondage effectué par des étudiants en sociologie de cette institution.

Le taux grimpe à 57 pour 100 parmi les étudiants en génie et en informatique. «Il s'agit de résultats surprenants et si j'étais le doyen j'aimerais étudier quelles lacunes du fonctionnement de la faculté permettent aux étudiants de tricher», a déclaré M. Taylor Bruckner, le professeur de sociologie qui a supervisé le sondage effectué par ses élèves entre les mois de février et mars derniers.

«La tricherie a toujours été un problème, mais nous n'avons jamais pensé qu'elle pouvait atteindre une telle ampleur», a mentionné, de son côté, M. Brian Counihan, doyen des étudiants à l'université Concordia.

Le sondage a également souligné que les étudiants, âgés entre 17 et 21 ans, étaient plus enclins à tricher que leurs aînés et que les hommes trichaient davantage que les femmes. Le sondage réalisé auprès de 552 étudiants est précis à cinq points de pourcentage près, 19 fois sur 20. On avait demandé aux étudiants s'ils avaient plagié, remis le même travail dans deux ou trois cours sans autorisation, ou utilisé une version antérieure d'un test pour préparer leur examen. ●



Visite du consul

Le nouveau consul général de France au Québec, M. Daniel Jouanneau (2e à partir de la gauche) était de passage hier, dans les bureaux du SOLEIL. Il était accompagné de son attachée de presse, Mme Françoise Ollivier et du chef du service de presse au consulat, M. Pierre Henri Guignard (à l'extrême droite), MM. Gilbert Athot (au centre), rédacteur en chef du journal et Paul-A. Audet (2e à partir de la droite), président directeur général du SOLEIL les ont accueillis et guidés dans une brève visite des locaux du quotidien.

Le Soleil, Gilles Lafont

L'HOMME ÉLÉGANT S'HABILLE À LA BAIE!

JUSQU'À 40 % DE RABAIS



33% DE RABAIS

À 89,99, les vestons sport 'Profile' constituent un bon achat

A. de coupe classique, contemporaine ou européenne, dans un choix de tweeds ou aspect lin. Tons de bleu, beige, gris ou brun au choix. 38 à 46 pour la plupart des statures.

Ord. 135\$ 89,99 CH.

Vestons sport, rayon 302

33% DE RABAIS

'Pierre Cardin' est réputé pour sa qualité

B. En pure laine ou mélange de laine provenant des meilleures filatures au monde. Vestes à devant droit ou croisé, et élégants pantalons à plis. Des rayés, effets verticaux subtils et carreaux discrets ajoutent une touche moderne. Tons de gris, bleu doux, beige/brun. 38 à 46 pour la plupart des statures.

Ord. 295\$ 195\$ CH.

Complets pour hommes, rayon 301

40% DE RABAIS

'Calvin Klein', c'est la touche européenne mondialement reconnue

C. Vous serez très remarqué dans un complet à veston droit ou croisé et pantalon à plis. En pure laine ou mélanges de laine/polyester/soie. Tons unis, rayés mode ou subtils effets verticaux dans des teintes estivales de beige, gris ou bleu. 38 à 46 pour la plupart des statures. Ord. 325\$ 195\$ CH.

Complets pour hommes, rayon 301



C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



• Galeries de la Capitale et Place Laurier, lun. à mer. de 9 h 30 à 17 h 30; jeu. et ven. de 9 h 30 à 21 h; sam. de 9 h à 17 h.
• Galeries de la Capitale, 627-5922 • Place Laurier (mail sud-ouest), 627-5959.



Pour résoudre ses problèmes administratifs Lemaire: l'Etat doit imiter l'entreprise privée

Plusieurs créatures du gouvernement du Québec, qui ont vu le jour depuis 25 ans, sont devenues des monstres incontrôlables. Et pour l'homme d'affaires, Bernard Lemaire, président des Papiers Cascades, si on veut espérer pouvoir à nouveau gérer efficacement ces monstres, il faudra songer à la réduire en des entités plus petites, à la taille de ceux qui les ont créés.



C'est là, selon M. Lemaire, ou

l'expérience et les exemples de l'entreprise privée, et en particulier du groupe qu'il dirige, pourront être utiles au gouvernement dans le débat actuel.

L'homme d'affaires, qui accumule les succès depuis quelques années, était le confédéré invité, hier, à l'ouverture de la journée annuelle de l'Association des cadres supérieurs du gouvernement du Québec.

Fierté et appartenance
Le secret des succès des frères Lemaire peut se résumer en quelques mots: travail d'équipe, motivation des employés, sentiment d'appartenance et fierté du travail accompli.

D'après son expérience, si on

LE MONDE DES FONCTIONNAIRES

veut que les employés des secteurs public et parapublic deviennent plus productifs, il faudra trouver des moyens pour les motiver.

Et il ne voit que dans la réduction des «monstres». Il ne rejette pas toute privatisation des services gouvernementaux, mais par contre il s'oppose à la tendance actuelle de faire appel de plus en plus à des firmes extérieures de consultants.

«Par exemple, a dit M. Lemaire, dans notre système d'éducation, on a essayé depuis 20 ans de tout égaliser, tout niveler, si on faisait en sorte que chaque école ait une réputation à soutenir, les professeurs et les élèves seraient

sentent plus impliqués et cette pratique tue toute initiative.»

Le succès français

Dans un autre ordre d'idées, l'homme d'affaires a avoué devant les délégués que ses modes de gestion ont obtenu encore plus de succès en France qu'au Québec.

Selon lui, cela tient qu'en Europe il est plus facile de motiver les employés et de valoriser leur travail. Cependant, il admet avoir eu plus de problèmes en ce qui concerne le personnel d'encadrement, à cause d'une hiérarchie traditionnelle qui empêche les «patrons» de côtoyer facilement les ouvriers.

M. Lemaire a aussi raconté les déboires et les difficultés qu'il a rencontrés avec les systèmes boursier et bancaire français.



M. Bernard Lemaire, président des Papiers Cascades.

PROFITEZ D'OFFRES REMARQUABLES POUR TOUTE

liquidation AUJOURD'HUI

POUR DAMES ET JEUNES FILLES

JUSQU'À 42% DE RABAIS
Une sélection de robes pour dames. La mode printanière en unis ou imprimés. En tricot 100% acrylique ou 100% polyester. 10 à 18 ou P.M.G. Ord. 29,99 à 34,99 19,99 à 22,99
Vêtements pour dames, rayon 803

5^{es} DE RABAIS

Jolis pulls printaniers pour dames. Assortiment de teintes et de modèles de saison. P.M.G. Ord. 24,99 19,99
Vêtements sport pour dames, rayon 806

50% DE RABAIS

Choix de blouses. En 100% polyester ou polyester/coton dans un choix de modèles et de coloris. Tailles Plus, rayon 115



9⁰⁰ CH.

Chemises amples pour filles. Modèles rayés, safari ou de bowling. En vogue cet été. 7 à 16.
Vêtements pour filles

50% DE RABAIS

Choix de blouses. Tailles-Plus 38 à 44. Confection de polyester. Ord. 38\$ 24,99 CH.

JUSQU'À 31% DE RABAIS

Coordonnés Palm Desert 'Tan Jay' en tailles 38 à 44. Des jupes, vestes, chandails et blouses à agencer. Imprimés crème et turquoise et tons unis. 38 à 44. Ord. 44\$ à 105\$ 29,99 à 74,99
Taille Plus, rayon 116

JUSQU'À 46% DE RABAIS

Choix de blouses d'été à manches courtes pour dames. Juste à temps pour les beaux jours. En 100% polyester ou polyester/coton dans toute une variété d'unis et d'imprimés. Ord. 28\$ à 36\$ 14,99 à 19,99
Blouses pour dames, rayon 132

28% DE RABAIS

Choix de pantalons pour la belle saison. Une collection colorée de doux pastels et de tons vifs. La sélection peut varier selon le magasin. 8 à 18. Ord. 28\$ 19,99 CH.
Coordonnés pour dames, rayon 132

JUSQU'À 40% DE RABAIS

Pantalons mode pour le printemps/été. Modèles tailleur ou à taille élastiquée. Choix de coloris. La sélection peut varier selon le magasin. 8 à 18. Ord. 19,99 à 28\$ 14,99 CH.

30% DE RABAIS

Tous les vêtements d'extérieur 'Jeunesse' pour le printemps. Trench coats, manteaux en vinyle-reptile et modèles surdimensionnés dans les toutes dernières teintes mode. 3 à 13. Ord. 42\$ à 150\$ 29,40 à 104,99
Vêtements d'extérieur 'Jeunesse', rayon 158



30% DE RABAIS

Grand choix de marchandises de printemps de marques connues. 'Triangle', 'Cotton Pickers' et 'Jean Antony'. La sélection varie selon le magasin. Ord. 8\$ à 120\$ 12,99 à 62,99
Jeunesse, rayon 166-463

Vaste choix de molleton à prix ordinaire et déjà réduit.

Rayon Jeunesse et Week-end

50% DE RABAIS

Liquidation de robes de maison pour dames. Si pratiques pour relaxer chez soi. Une grande variété de modèles, mais pas dans toutes les tailles. P.M.G. Ord. 16\$ à 20\$ 9,99 CH.
Tenues de détente, rayon 170

30% DE RABAIS

Choix de tenues de nuit pour dames. Choix de modèles mais gamme de tailles incomplète.
Tenues de nuit pour dames, rayon 170



30% DE RABAIS

Sélection de modèles couturier à la Boutique Collections. Jupes, pantalons, tailleurs. 'Klaus Steilmann', 'Simon Chang', 'Jones New York', et 'Mr. Jax'. La sélection varie selon le magasin. Achat en magasin seulement.
Boutique Collections, rayons 121/125/127 Dans certains magasins seulement

30% DE RABAIS

Modèles 'Ellen Tracey' et 'Mondi' à la Boutique Collections. Sélection de jupes, pantalons, chemisiers et vestes pour le printemps. La sélection varie selon le magasin. Achat en magasin seulement.
Boutique Collections, rayons 121/125/127

L'utilisation maximale des ressources humaines Le défi majeur de l'administration publique

Le défi majeur qu'affronte l'administration publique, aujourd'hui, est l'utilisation maximale des ressources humaines en visant une augmentation de la productivité.



C'est l'idée qu'on développe, chacun à leur manière, trois anciens secrétaires généraux et greffiers du Conseil exécutif, MM. Louis Bernard, Roch Bolduc et Guy Coulombe, au cours d'une table ronde organisée, hier, par l'Association des cadres supérieurs du gouvernement du Québec.

Il répondait ainsi au thème de la journée qui était «La productivité d'abord, les ressources humaines avant tout».

Un peu plus tôt, la présidente de l'association, Mme Monique Bégin, avait insisté sur les deux aspects de ce thème.

«Je n'ai rien contre l'efficacité et la productivité. Bien au contraire. Cela m'apparaît une évidence, a-t-elle déclaré. Mais c'est lorsque je m'interroge sur la façon d'améliorer notre productivité que je me rends compte que c'est là que les choses cessent d'être simples.»

Selon elle, la productivité doit passer par les ressources humaines dont nous disposons dans la fonction publique québécoise.

«Vouloir augmenter la productivité sans accorder une attention honnête, sereine aux ressources humaines, c'est tenir un discours bien théorique, qui nous laisse encore trop demuni devant les tâches

LE MONDE DES FONCTIONNAIRES

d'action qui nous attendent.» a ajoutée Mme Bégin.

Louis Bernard

Pour Louis Bernard, dans la fonction publique québécoise, le temps des grands projets de développement est révolu. Maintenant, ces administrateurs publics sont aux prises avec des défis de maturité, c'est-à-dire de trouver des façons de gérer efficacement les acquis. Selon lui, il y a encore place à beaucoup de créativité dans ce domaine.

Pour sa part, M. Roch Bolduc a fait valoir que la productivité est difficile à augmenter dans le secteur tertiaire (les services) et parti-

culièrement dans les services publics.

Il a parlé à plusieurs reprises de la nécessité de revenir à une structure formée de petites unités autonomes, en y introduisant ce qui peut stimuler et motiver les employés, c'est-à-dire des éléments de concurrence et une certaine insécurité.

Enfin, le président et directeur général d'Hydro-Québec, Guy Goujombé, a fait part des défis que cette société d'Etat a relevés depuis quelques années pour rationaliser et décentraliser ses activités. Il a avoué que ces expériences ont été traumatisantes pour les employés de l'entreprise, particulièrement pour le personnel d'encadrement.

Elections
A la suite d'une proposition adoptée par l'assemblée, l'Association des cadres supérieurs, qui fête cette année ses dix ans d'existence, devra tenir un congrès d'orientation d'ici un an. Un sondage Sorecom, effectué auprès de tous les membres, avait pourtant démontré, il y a deux ans, que la grande majorité de ceux-ci était satisfait de ses orientations prises par l'association.

Par ailleurs, trois membres du conseil d'administration de l'association ont été réélus, hier, à la suite d'un scrutin secret. Il s'agit de Mme France Goulet (Education), et MM. Marcel Allard (Commission de police) et Luc Berthiaume (Loisir, Chasse et Pêche). Trois autres membres, Mme Monique Bégin, présidente, et MM. André Roy et André Descoeurs, avaient été élus sans opposition.



M. Louis Bernard, ex-secrétaire général du Conseil exécutif.

LA FAMILLE LORS DE NOTRE SENTATIONNELLE

liquidation ET DEMAIN SEULEMENT

Quantités limitées
La sélection varie selon le magasin
Achats en magasin seulement

JUSQU'À 33% DE RABAIS

Une sélection de ceintures pour dames. Vous adorerez ce magnifique assortiment de modèles et de coloris pour le printemps. Ord. 8\$ à 30\$ 6,99 à 19,99
Accessoires pour dames, rayon 201

JUSQU'À 66% DE RABAIS

des prix d'origine de collections printanières. De grands noms comme 'Bagatelle', 'Coincidence', 'Tric Trac' et 'Arpeges'. Ord. 60\$ à 225\$ 20\$ à 99\$
Collection 107, rayon 107 Dans certains magasins seulement

VÊTEMENTS POUR HOMMES

50% DE RABAIS

Sélection de vestons sport 'Baycrest' Confectionnées au Canada en tissu pure laine ou laine mixte. La plupart à devant droit, en tweed dans les tons de gris, bleu ou brun. 38 à 46 pour la plupart des statures. Ord. 165\$ 82,50 CH.
Vestons sport pour hommes, rayon 302

1/3 DE RABAIS

Tous les vêtements d'extérieur tout-aller à prix ordinaire. Économisez sur un superbe assortiment de modèles, de couleurs et de tailles. Il y en sûrement un pour vous à la Baie, Ord. 29,99 à 75\$ 19,99 à 49,99
Vêtements d'extérieur tout-aller pour hommes, rayon 310

33% DE RABAIS

Liquidation de tenues de pluie sélectionnées 'Pierre Cardin', 'London Fog', 'Croydon' et notre exclusivité 'Bay Club'. Couleurs de saison. 36 à 44. Ord. 120\$ à 170\$ 79,99 à 113,34
Vêtements d'extérieur habillés pour hommes, rayon 306

9⁹⁹ à 24⁹⁹

Sélection de chandails Superbes modèles pour le printemps et l'été. Jacquard, côtes perlées et côtes perlées tout coton. P.M.G. Boutique 317



11⁹⁹ à 14⁹⁹

Chemises à prix étudié à la Baie. Vous avez le choix entre des écossais, des quadrillés et de l'uni en 100% rayonne, jacquard luisant ou coton imprimé. P.M.G. Boutique 317

19⁹⁹ à 99⁹⁹

Superbes coordonnés à la Boutique 317 de la Baie Pantalons tout-aller ou de ville, hauts, vestons sport, blazers et bien d'autres aux marques renommées. La sélection varie selon le magasin. P.M.G. 28 à 38 Boutique 317

25% DE RABAIS

Liquettes 'Mr. Jeff'. Col à pointes boutonnées, patte à 5 boutons. 118 cm de long. P.M.G.TG. Ord. 39,99 29,99 CH.
Accessoires pour hommes, rayon 360

25% DE RABAIS

Pyjamas 'Mr. Jeff' en pur coton. Haut à poche de poitrine, bas à taille élastiquée et poche arrière. P.M.G.TG. Ord. 44,99 33,74 CH.
Accessoires pour hommes, rayon 360

CHAUSSURES

9⁹⁹ LA PAIRE
Sandales habillées pour filles, à prix de soldes. Pour leurs grandes sorties de la saison. Pointures 11 à 14.
Chaussures pour enfants, rayon 446

ENFANTS 4 À 6X

1/3 DE RABAIS
Coordonnés en chambray pour filles 4 à 6X. Choix de hauts rayés, pantalons à plis, blouse garnie de broderie anglaise ou jupe. Bleu ou rose. Ord. 14\$ 9,99 CH.
Vêtements pour filles 4 à 6X, rayon 413

JUSQU'À 36% DE RABAIS

Coordonnés 'Newline' pour garçons 4 à 6X. La ligne comprend: haut moulonné à encolure en V, T-shirt à manches 3/4, chemise à manches courtes, pantalon à taille élastiquée et veste. Le choix des modèles varie selon les magasins. Ord. 10,99 à 21,99 6,99 à 14,99
Vêtements pour garçons 4 à 6X, rayon 430

BIJOUX

25% DE RABAIS
Bijoux mode pour le printemps. Boucles d'oreilles à pince ou à tige, colliers et bracelets dans les plus jolies teintes-soleil de la saison. Ord. 4\$ à 20\$ 3\$ à 15\$
Pour raisons d'hygiène, les boucles d'oreilles à tige ne sont pas échangeables. Bijoux mode, rayons 236 et 237 (Perles et sterling exclus)



C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie

NE PAYEZ QUE LE 12 JANVIER 1988

★ Ne payez que la taxe de vente

SANS AUCUNS FRAIS*

★ Sujet à l'approbation du service du crédit



sur tous nos téléviseurs, vidéos, systèmes de son et fours à micro-ondes



Nécessaire d'installation sous les armoires inclus.

GENERAL ELECTRIC



**FOUR À MICRO-ONDES
GENERAL ELECTRIC**

JE445 • 0,8 pi³ • 600 watts • 10 niveaux de puissance • 3 mémoires de cuisson • Sonde automatique • Décongélation préprogrammée et automatique au poids • Nécessaire d'installation sous les armoires inclus • Blanc ou noyer.

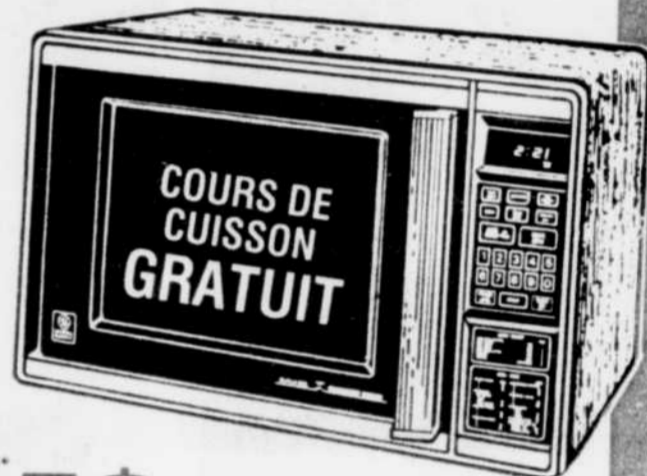
429⁹⁵\$

GARANTIE
2 ans 100% pièces et main-d'oeuvre à domicile et 5 ans sur le magnétron.

**FOUR À MICRO-ONDES
GENERAL ELECTRIC**

JX221 DUAL WAVE

10 niveaux de puissance • Grille à 2 hauteurs • Sonde thermométrique • Décongélation préprogrammée • Mise en marche différée jusqu'à 12 heures • Capacité 1,4 pi³



499⁹⁵\$

4 BONNES RAISONS D'ACHETER CHEZ AMEUBLEMENTS TANGUAY:

- Payable le 12 janvier 1988 sans aucuns frais*
- Quinze électroniciens professionnels à votre service
- Installation et démonstration gratuites à domicile
- Nettoyage gratuit des têtes du vidéo la première année

LE SERVICE TANGUAY SANS INTERMÉDIAIRE

3921S MONITEUR

- Sélecteur électronique à quartz • Télécommande sans fil compatible avec vidéo Zenith VHS • Ecran de 20 po • Compatible avec câble à 178 canaux • Moniteur avec entrées vidéo et audio • Gris charcoal

GARANTIE DE 3 ANS 100% SUR TELEVISEURS ZENITH

599⁹⁵\$

INSTALLATION ET AJUSTEMENT SUR LES TELECOULEURS GRATUITS A DOMICILE



ZENITH

Modèle VR-1820 MAGNÉTOSCOPE VHS "HQ"



- 4 têtes
- Haute qualité
- 4 programmes/14 jours
- Télécommande sans fil à accès direct



589⁹⁵\$

GRATUIT: NETTOYAGE
des têtes la première année
Garantie d'un an 100% pièces et main-d'oeuvre à domicile

Les spécialistes de l'électronique

LÉVIS
Place Tanguay
833-4511

BEAUPORT
535, boul. Ste-Anne
667-6282

**CARREFOUR
LES SAULES**
1935, boul. Masson
871-4411



Ligne sans frais: 1-800-463-4488

*Ne payez que la taxe de vente. Sujet à l'approbation du service du crédit.